

8641 8348
" " " "

C. A .

1971

g (1)

A

REPUBLIQUE du CAMBODGE

ECOLE FRANÇAISE
D'EXTREME-ORIENT

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

NOTE LIMINAIRE

Direction des Arts

Direction des
Recherches
Archéologiques

-o-o-θ-o-o-

-o-θ-θ-θ-o-

Ce rapport rend compte des travaux effectués jusqu'au
20 janvier 1972, date à laquelle ils ont été interrompus.
Comme le rapport de 1970, il se borne à souligner
les travaux de restauration et de sauvetage effectués
dans la mesure de nos moyens, pour protéger les monuments
du Parc d'Angkor où nous avons accès.

Les actions qui ont été entreprises dans le cadre de
la CONSERVATION D'ANGKOR
sur d'autres plans et par d'autres voies, ont été
exposées en leur temps aux autorités compétentes, et se
font par conséquent, tel bien qu'elles valent, justement,
sans perturber notre travail. Le présent volume est sous la
forme la mieux adaptée, nous le présentons comme l'ensemble
de nos efforts.

TRAVAUX DE L'ANNEE

1 9 7 1

BERNARD PHILIPPE GROSLIER

NOTE LIMINAIRE

Ce rapport rend compte des travaux effectués jusqu'au 20 janvier 1972, date à laquelle ils ont été interrompus. Comme le rapport de 1970, il se bornera au seul exposé des travaux de restauration et de sauvegardes effectués dans la mesure de nos moyens, pour protéger les monuments du Parc d'Angkor où nous avons accès.

Les actions qui ont été entreprises dans le même but mais sur d'autres plans ou par d'autres voies, ont été exposées en leur temps aux autorités compétentes, et ne seront pas évoquées ici bien qu'elles aient, évidemment, rendu possible notre travail. Le moment venu et sous la forme la mieux adaptée, nous rendrons compte de l'ensemble de ces efforts.

B.P. GROSLIER

B A P H U O N

Ce chantier est demeuré mon soucis constant, et de par son importance en soi, et du fait des graves accidents survenus sur la face Nord durant la saison des pluies 1970. Les circonstances ne nous ont pas permis, hélas, de reprendre des activités normales, et nous sommes restés durant toute l'année 1971 dans la même situation. De telle sorte qu'il nous fut impossible non seulement de couler les dispositifs en béton armé qui seuls auraient pu arrêter et prévenir les glissements, mais même de prendre toutes les mesures de fortune qui auraient pu, au moins, assurer une sécurité provisoire. Par contre, des moyens très légèrement accrus de ravitaillement, en particulier pour le ciment; une meilleure organisation de nos faibles ressources, notamment par l'installation d'une forge et d'ateliers légers au Baphuon; enfin, grâce aux sacrifices financiers consentis par le Cambodge et la France, une main-d'oeuvre **abondante**, nous ont finalement permis dans des circonstances pour le moins extraordinaires, d'entreprendre et de mener à bien, pour l'essentiel, d'importants travaux.

Bien entendu, mon objectif principal fut, de tenter de sauver le troisième étage : tout fut mis en oeuvre dans ce but. Mais faute de moyens de levage et, surtout, de transport suffisants, nous ne pouvions de toute façon y consacrer plus des deux tiers des effectifs que nos ressources nous permettaient d'engager. De telle sorte que j'ai pu également poursuivre les travaux de remontage et de finition nullement inutiles bien au contraire, puisqu'ils ont abouti finalement à remettre en place la plus grande partie des éléments déposés au cours des années précédentes.

X X X

ACCES ORIENTAUX

Pavillon d'Entrée V Est

Nous avons poursuivi l'anastylose du porche occidental de l'entrée médiane Nord. A la fin de mars, tous les éléments retrouvés du fronton étaient remontés et assurés sur la structure portante en B.A. intégrée et invisible (Ph. 6 x 6 n° 8641-42; Pl. 1 A). Sur sa face intérieure, des blocs de grès ont été posés afin, à la fois, de cacher la poutre d'assise en B.A., et de restituer le volume de la corniche du plafond en bois, demeurée d'ailleurs à l'origine simplement dégrossie.

On a ensuite entrepris de ravalier au volume les blocs de grès remplaçant les manques et ce travail, mené avec toute la discrétion nécessaire et selon les principes de règle à la Conservation s'achevait en novembre (Ph. 6 x 6 n° 11758-60, 14443-46; Pl. 1 B). Le même ravalement a été poussé pour la fenêtre Sud du porche, son dallage intérieur,

...../.....

et le raccord Nord-Est de l'aile haute; il devait se terminer par la finition des volumes de la corniche intérieure recevant le plafond en bois .

Simultanément, dès octobre nous commençons le complément en volumes de grès des manques du soubassement et du socle . Après pose et réglage des blocs nécessaires, on a rendu les volumes principaux assurant, à la fois, la continuité des moulures et le layage des replats du soubassement (Ph. 6 x 6 n° 11758-60, 14443-46; Pl. 1 B) . En janvier 72 le travail était pratiquement achevé et nous allions poursuivre le même objectif sur la face occidentale de l'aile médiane Nord de ce Pavillon d'entrée, lorsque les chantiers furent fermés . Du moins avons-nous là accompli l'essentiel, et aucun point sensible ne subsiste dans cet édifice .

X X X

Cour orientale IV du Temple

Le seul travail qu'il était raisonnable de poursuivre dans ce secteur était l'anastylose du bassin du Pavillon d'entrée IV Est . Nous l'avons donc achevée en avril . Toutes les marches et la margelle ont été ainsi remontées, et assurées par des assises de béton coulées en talon . Aux quatre angles, et dans l'axe des côtés Est et Ouest, des puisards en B.A. ont été montés à partir des buses placées sous la fondation de la marche de départ . Par des grilles latérales pratiquées en tête, ces puisards collectent et renvoient dans le bassin, les eaux de surface captées dans un drain sec périphérique créé autour et au pied de la margelle . Ainsi le talon des emmarchements est-il protégé des infiltrations . Les puisards axiaux recevront, ultérieurement, à l'Ouest les drains ménagés à partir de l'angle S.E. du Baphuon; à l'Est, la canalisation de raccord entre ce bassin et le bassin S.E. de la cour IV . Des orifices convenables de raccord ont été réservées à cet effet, et obturés en attente, par des galandages en brique . Enfin le pourtour du bassin a été terrassé en volume (Ph. 6 x 6 n° 3640 A; Pl. 2 A).

Bien que tardif et irrégulièrement implanté, bien que monté à la diable avec des blocs de réemploi non ravalés et bien que nous ayons scrupuleusement respecté ces caractéristiques, ce bassin constitue un point fort particulièrement plaisant sur la perspective d'accès du Baphuon . Désormais notre reconstruction du Pavillon d'entrée IV Est prend toute sa signification car cet édifice s'y reflète de la façon la plus heureuse . Dès les premières pluies en effet le bassin s'est rempli; il conserve son eau à belle année (Ph. 6 x 6 n° 11797; Pl. 2 B) .

Là se sont limités nos travaux dans ce secteur, si ce n'est que j'ai fait planter une double file de chhoeu teal le long de la route créée en 1969 au Sud de l'enceinte IV et à partir du bassin tentant ainsi d'assurer, dans la faible mesure de mes moyens..., l'avenir de la forêt du Parc .

X X X

...../.....

TEMPLE-MONTAGNE

PREMIER ETAGE

Pavillon d'entrée III Est

Le travail de parachèvement, s'est poursuivi méthodiquement sur cet édifice. Sur les ailes méridionales les deux frontons remontés en 1970 ont été mis au volume, cependant qu'on assurait l'étanchéité aux raccords avec les voûtes et sous les bahuts de crêtes (Ph. 6 x 6 n° 8342, 8639 A, 10341, 11776, 14453-55; Pl. 3 A). Nous avons, sur les mêmes principes, accompli, ce travail au-dessus de l'entrée axiale Est et de l'entrée latérale Sud, face Est.

Ils nous restait à terminer la voûte de l'aile basse Nord et ceci a pu être fait. Etant donné les circonstances, j'ai préféré faire la voûte axiale d'abord, avant d'entreprendre les éléments en retour couvrant les portes de cette entrée latérale. Ceci a pu être achevé et l'étanchéité assurée (Ph. 6 x 6 n° 14452; Pl. 3 B). Nous allions passer aux voûtes couvrant les entrées latérales lorsque les chantiers furent fermés. Il ne s'agissait là cependant que d'un travail mineur, et leur absence ne met pas l'édifice en danger.

De même nous avons à rattraper sur le côté Sud de la tour centrale, le décalage (signalé en 1969) des portes axiales des deux premiers faux-étages. Il s'agissait essentiellement de déplacer vers l'Est de leur propre largeur les antes et les pilastres d'avant-corps orientaux de chacune des portes de ces niveaux. Le travail s'achevait pour le second-faux-étage en janvier 1972 (Ph. 6 x 6 n° 14453-55; Pl. 4 A).

Dans l'ensemble, l'essentiel des travaux entrepris sur cet édifice, ont donc été menés à bien et tous les éléments déposés ou retrouvés ont été remis en place. S'il reste des sections à compléter ou à retrouver, la structure et sa sécurité sont assurées intégralement.

X X X

Pavillon d'entrée III Sud

La reconstruction de cet édifice a été activement poussée, afin d'assurer au moins tous les éléments déposés et retrouvés du corps, ce qui a pu finalement être fait.

En mars nous avons achevé le remontage des deux ailes occidentales, jusqu'à la première assise du couronnement. Celle-ci, à l'origine, était raidie par une poutre de bois insérée en fourrure. Nous l'avons remplacée par une poutre en B.A. assurant le chaînage continu à ce niveau de départ de la voûte. Simultanément on entamait le remontage et le complément des fenêtres et des murs de façade.

...../.....

Nous avons ensuite monté les quatre angles de la tour centrale, puis leurs raccords assurés posé les quelques éléments subsistant de l'aile haute Ouest (Ph. 6 x 6 n° 8648 A, 10342, 11799; Pl. 4 B). Les angles du corps de tour, construits de façon extrêmement médiocre en blocs de tous les échantillons, ont été renforcés au coeur par un bourrage de béton. Les cadres des portes ont été saisis, quand il en était besoin, dans des cadres en B.A. intégrés dans l'épaisseur des murs. Le linteau de la porte Sud, retrouvé brisé, a été remonté sur une poutrelle en B.A. intégrée. Le linteau de la porte Nord manque et son emplacement a été réservé. Les traverses supérieures des portes Est et Ouest à l'intérieur de la tour, ont disparu. On les a remplacées par des poutres de B.A. en T, d'une section convenable mais amaigrie de façon à pouvoir les dissimuler ultérieurement par un placage de grès. A ce niveau j'ai fait insérer, grâce à une saignée convenable, une frette en B.A. qui cerce le corps de la tour et saisit les divers poutrelles de renfort des linteaux et des ailes hautes. Ce travail terminé nous commençons, à la fin de l'année, le réglage des voûtes des ailes Est (Ph. 6 x 6 n° 11771, 11780-81, 11804-7, 14459-61; Pl. 5 A et B). Lorsque nous avons dû fermer les chantiers, du moins tout ce qui avait été remonté de ce pavillon était solidement assuré.

Parallèlement et profitant de la restitution du couronnement du mur du premier étage, nous avons redonné tous les volumes manquant des échiffres orientales de l'escalier axial Sud (Ph. 6 x 6 n° 11771, 11804-6, 14459-61; Pl. 5). Puis nous avons complété et restitué en volume le soubassement et le socle de porche Sud du pavillon, jusqu'à la base de ses fenêtres. Au long des ailes orientales et sur leur face Sud, un caniveau a été aménagé pour collecter les eaux de pluies stagnant au premier étage. Couvert en grès il ne se distingue pas du dallage de cet étage. Par des égoûts appropriés les eaux rejoignent, à l'Est du pavillon, celles captées à l'intérieur de ce dernier, puis le collecteur aménagé en 1969 au pied de l'escalier Sud du deuxième étage. Ainsi dans ce secteur le drainage est partout assuré.

Signalons enfin qu'à titre de protection supplémentaire, j'ai fait bloquer par un mur en latérite cimenté, l'extrémité Est du soubassement de la galerie du 1er étage, face Sud, côté Est, au droit de la rampe provisoire d'accès. Ceci, en attendant, permettra d'éviter les infiltrations dans ce secteur du premier niveau.

X X X

DEUXIEME et TROISIEME ETAGES

Pour les raisons exposées en 1970 c'est à ce niveau que nous avons concentré l'essentiel de nos moyens, puisque c'était le plus menacé et qu'il fallait, au mieux de nos maigres ressources, tenter de le sauver.

...../.....

Sur le côté Sud, nous avons remonté tout ce qu'il était possible de faire de l'escalier axial. Nous étions cependant limités par la nécessité de réserver l'emplacement des futures structures en béton de la deuxième volée, et en conséquence nous avons dû nous limiter à la verticale de la tête du limon. Néanmoins on a pu reposer treize assises avec leur contre-mur en béton, et bien entendu la descente d'eau axiale intégrée pour desservir, ultérieurement, les replats du second étage. Conjointement nous avons commencé le complément des échiffres (Ph. 6 x 6 n° 8341, 8646 A, 11774-75, 11798; Pl. 6).

Sur le même côté, nous avons pu en 1970 remonter la section orientale du mur de grès. Il restait à restituer l'assise de couronnement, et surtout à couler la poutre en B.A. qui doit raidir en tête les éléments-rideaux du contre-mur. Il y avait, bien sûr, tout avantage à procéder simultanément aux deux opérations, la poutre coulée permettant d'envoyer en talon la dixième assise de couronnement. C'est donc ce que nous avons fait (Ph. 6 x 6 n° 8341, 9055, 9210; Pl. 6 B). Il ne restait plus qu'à ravalier les blocs de complément ainsi posés et tout ce travail était complètement achevé à la fin de l'année (Ph. 6 x 6 n° 11772-75, 11798, 11802, 14462; Pl. 9 et 10).

Sur la face Est les deux premières sections du mur primitif étaient désormais assurées, et les contre-murs raidis en tête. Bien qu'il y manquât encore l'assise de couronnement il n'y avait ici aucune urgence à la restituer. Nous avons donc d'abord poussé le remontage de l'escalier axial afin de l'assurer définitivement. A l'intérieur de la cage en béton de la deuxième section, il était prévu de maçonner des piles en latérites destinées à recevoir le pavillon d'entrée II Est. C'est ce que nous avons fait jusqu'à l'arase supérieure du limon. Puis on a remblayé les alvéoles restantes, et scellé le tout, en tête, par des opercules d'étanchéité en béton. L'ensemble est désormais assuré et à l'abri des infiltrations.

En même temps nous pûmes le remontage de l'escalier, chaque assise étant assurée par un contre-mur en béton et une maçonnerie en latérite faite à la demande. A la fin de l'année, l'escalier était entièrement remonté jusqu'à la seizième assise; toutes les échiffres du premier niveau étaient intégralement restituées, jusques et y compris les deux décrochements de raccord avec les murs droits (Ph. 6 x 6 n° 8343, 8642 A, 9053-54, 14465-68; Pl. 7).

Au niveau et pour l'ensemble de cet étage il ne nous restait plus grand chose d'essentiel à faire dans l'immédiat, si ce n'est de l'assurer dans toute la mesure du possible. Pour ce faire nous avons complété les manques aux angles N.E. et S.E. Le premier - pour lequel nous avons d'ailleurs retrouvé plusieurs pierres d'origine - était achevé et retaillé en décembre (Ph. 6 x 6 n° 9052, 14469) et le second complété à la même date (Ph. 14463). Sur la face Nord, moitié Est, nous avons également parachevé le mur primitif en restituant les manques de la neuvième assise. Et sur la moitié

orientale de l'escalier Nord, nous avons pu retrouver et replacer partie des blocs primitif, puis compléter et assurer définitivement l'échiffre basse et les deux décrochements de raccord avec le mur, jusqu'au niveau de la septième assise (Ph. 6 x 6 n° 9052, 9213) . Ainsi à la fin de 1972, 19-712 tous les éléments originaux déposés de la première section du second étage, depuis l'escalier axial Nord jusqu'à l'escalier axial Sud, étaient reposés, presque tous les manques restitués, et l'ensemble définitivement assuré .

Le problème de la section supérieure de ce même étage se posait en termes différents . Les substructures en B.A. étaient réalisées depuis l'escalier Nord jusqu'à l'angle Sud-Est, y compris là deux panneaux en retour vers l'Ouest. Mais les événements avaient interrompu en juin 1970 leur poursuite et il n'était plus possible de les achever jusqu'à l'escalier axial Sud . Sur le côté Nord, moitié Est, le mur original a depuis longtemps disparu, entraîné par les glissements successifs survenus dans ce secteur . Il était hors de question de retrouver ses blocs surtout dans les circonstances présentes . Là par contre la sécurité était suffisamment assurée par la structure en béton armé . L'angle N.E. du troisième étage a glissé depuis longtemps et le remblai, à vif certes, a trouvé son profil d'équilibre . Enfin, les murs d'arrêt confectionnés en 1952-54 jouaient efficacement leur rôle ainsi que les emmarchements de latérite par lesquels nous les avons complétés en 1962-63 . Il n'y avait donc pas urgence .

Sur la face Est, nous avions les murs originaux . Leur repose était possible, mais sans pouvoir l'assurer par un réglage jusqu'aux éléments non déposés, à l'Ouest des escaliers axiaux Nord et Sud respectivement . J'ai décidé pourtant de l'entreprendre, en me basant et sur l'escalier axial Est et sur la première section du mur de soutènement remontée comme nous venons de le dire . Il était indiqué de commencer par la moitié Nord . Là en effet nous n'avions plus, de toute façon, le mur en retour sur la section orientale du côté Nord . Le moment venu celui-ci devra être entièrement restitué . Et si on trouve, à l'angle N.E., un léger battement, il sera aisé de la rattraper à la demande . Les Khmers, ne procédaient pas autrement au moment du ravalement.

Nous avons donc commencé la repose de la moitié Nord, face Est, dès mai . Le raccord était facile au centre, grâce au remontage de l'escalier . Le réglage a été fait avec le plus grand soin et sur quatre assises; s'il y a un battement à l'angle N.E., il ne devrait pas excéder quelques centimètres. En juin le départ des assises étaient acquis (Ph. 6 x 6 n° 9211-14; Pl. 7 A) . Nous avons alors remonté tous les éléments subsistants, jusqu'à l'assise de couronnement, ainsi que ceux des deux décrochements de jonction avec l'escalier Est . En talon, un bourrage de béton vibré, au besoin complété par une maçonnerie en latérite a comblé l'espace jusqu'aux rideaux de B.A. En tête, un glacis renvoyant les eaux a fait le raccord avec la poutre de raidissement du rideau . Toute cette section du mur était achevée à la fin de l'année, assurant définitivement ce secteur du massif central (Ph. 6 x 6 n° 14464-69; Pl. 8 A).

Nous espérons parvenir à réaliser la même reconstruction pour la moitié Sud du même niveau de cette face. Nous avons déjà assuré en janvier 1972 le réglage des deux premières assises (Ph. 6 x 6 n° 14463-66; Pl. 7 B). Malheureusement la fermeture des chantiers est venu interrompre le travail, et c'est infiniment regrettable car il eût permis de mieux asseoir tout l'angle Sud-Est...

Comme on l'a dit le programme initial pour 1970 prévoyait à partir de juillet la coulée de l'angle NE du premier niveau du troisième étage, mais il fut bien entendu impossible de le mener à bien. Or l'état du sommet du Baphuon devenait fort préoccupant. Nous avons vu qu'en 1970 les pluies s'engouffrant dans la brèche des travaux interrompus en juin, provoquèrent un très grave glissement au Nord-Est. Il n'y avait à peu près rien que je puisse faire là. Toute dépose des blocs écroulés (impossible d'ailleurs faute de moyens) qui n'aurait pas été suivie immédiatement du coulage de rideaux aurait été pire que le mal. Il valait mieux, de beaucoup, laisser les éléments disloqués, qui dans leur glissade s'étaient bloqués les uns les autres, se stabiliser naturellement. Et de fait durant la saison des pluies de 1971, nous n'avons enregistré là aucun autre mouvement.

En fait la situation était beaucoup plus préoccupante du côté Sud, moitié Est. Nous en avons vu en 1969 qu'en empilage tardif de bloc, (de base époque) au troisième étage s'était écroulé dans ce secteur. On devait le déposer à partir de juin 1970 pour couler le reste des voiles d'arrêt en béton. Si nous ne pouvions effectuer cette dernière tâche, nous pouvions essayer de réaliser la première, sans quoi le mouvement se serait poursuivi.

J'ai donc tenté de le faire. Nous avons tout d'abord, entre l'escalier axial Sud et les éléments de contrefort déjà réalisés au Sud-Est, commencé à monter des gradins de latérite de parement. Suivant la courbe naturelle d'éboulement du remblai et soigneusement remblayés par derrière, ces gradins s'appuient à l'Est sur le dernier contrefort en B.A. A l'Ouest ils viennent s'engraver dans un revêtement identique maintenant le remblai de la seconde section de l'escalier axial Sud. Tous les 2 m de hauteur, environ, un replat fut réservé pour gagner de l'espace et rompre tout mouvement de glissement. Après damage, ils ont été recouverts d'une chappe en ciment destinée à faire s'écouler vers l'extérieur les eaux de pluies. Au fur et à mesure que cette carapace montait nous déposions les blocs écroulés (Ph. 6 x 6 n° 9210-12; Pl. 8 B). Ceux-ci ont été très et classés dans la zone d'épandage au Sud-Ouest du Baphuon.

A la fin de l'année toute la moitié Est du côté Sud était ainsi parementée jusqu'au dallage du troisième étage. Le plus grand soin a été pris de raccorder ces gradins de protection, par des courbes appropriées, avec les éléments subsistants du 3^e étage et de l'escalier Sud (Ph. 6 x 6 n° 11773-75; 11798-803; 14457-58; Pl. 9 et 10). Tout ce secteur pouvait être considéré comme protégé au mieux étant donné les circonstances.

...../.....

Sur toute la face Est, le remblai à vif du troisième étage a été protégé de la même façon (Ph. 6 x 6 n°8643 A, 9053-54, 9211-14, 14463-9; Pl. 7, 9, 10). A l'angle Sud-Est, le raccord avec les gradins de protection du côté Sud a été assuré par des quarts-de-rond, et on s'est appuyé, en outre, sur les vestiges du troisième étage encore en place à cet endroit. De même au Nord-Est, nous avons effectué la soudure avec les murs d'arrêt de la face Nord. L'ensemble de ce travail - considérable...- s'achevait en octobre (Pl. 10 A). Mais nous étions alors sans ciment et nous n'avions pas pu couler les chappes de sécurité. Des pluies particulièrement violentes ont provoqué quelques glissements au sommet de l'angle Nord-Est. Bien entendu nous avons entrepris de les réparer, mais ce travail n'a pu débiter qu'en décembre une fois le remblai complètement asséché. Il n'était pas achevé lorsque nous fûmes contraints de fermer les chantiers, et les deux-tiers de la seconde section du troisième étage n'ont donc pas été protégés (Pl. 10 B). C'est une faiblesse fâcheuse; on doit espérer qu'elle n'aura pas de trop graves conséquences, puisqu'il s'agit du point le moins exposé. Mais par là les eaux peuvent cependant s'insinuer, et si le Baphuon devait demeurer trop longtemps sans surveillance, les dangers deviendront sérieux.

x x x

...../.....



A - Pavillon d'entrée V Est, entrées médiane Nord, porche Ouest, face Sud; fronton remonté; 2 avril 1971 (cl. 6 x 6 n° 8641 A).

B - Façade occidentale du porche après anastylose; 19 janvier 1972 (cl. 6 x 6 n° 14 444).





A - Bassin au Sud du pavillon d'entrée IV Est, vu vers E.S.E.;
reconstruction achevée; 2 avril 1971 (ph. 6 x 6 n° 8640 A)

B - Bassin rempli par les pluies; 2 novembre 1971 (cl. 6 x 6
n° 11 797).





A - Pavillon d'entrée III Est; angle Sud-Ouest; pignon bas Sud achevé; mise en forme du pignon Sud de l'aile haute; 23 octobre 1971 (ph. 6 x 6 n° 11 776).

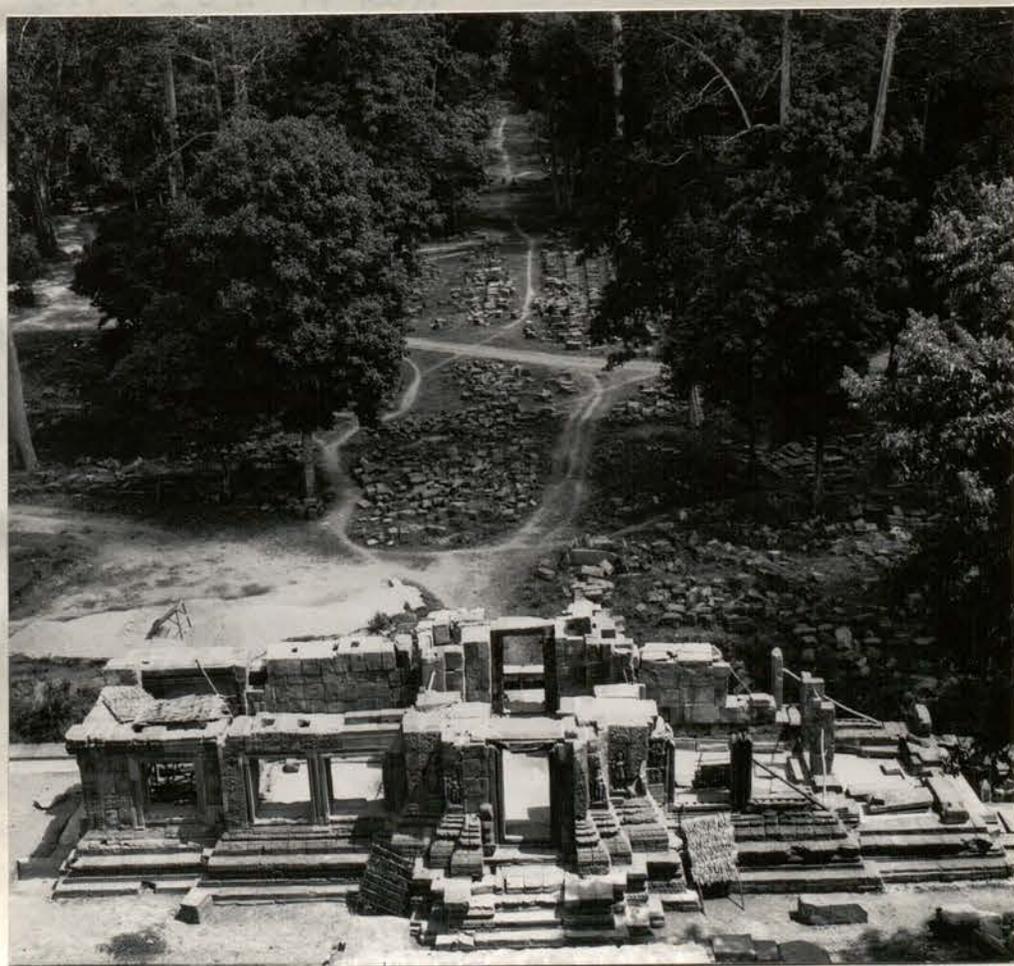
B - Façade orientale; voûte axiale de l'aile basse Nord achevée ainsi que le fronton de corps de l'entrée axiale; 19 janvier 1972 (ph. 6 x 6 n° 14 452).





A - Pavillon d'entrée III Est; tour centrale; second faux-étage Sud; reprise des montants orientaux de la fausse-porte; 19 janvier 1972 (ph. 6 x 6 n° 14 455)

B - Pavillon d'entrée III Sud, vu vers Sud; état du remontage le 3 août 1971 (cl. 6 x 6 n° 10 342).





- A - Pavillon d'entrée III Sud; face Sud; réglage du départ des voûtes; échiffres Est de l'escalier achevés, ainsi que le départ oriental du porche Sud. 3 novembre 1971 (cl. 6 x 6 n° 11 805).
- B - Echiffres Est, mur Est du porche Sud, antes Est achevés; voûte des ailes Est en cours de remontage; 19 janvier 1972 (cl. 6 x 6 n° 14 460).





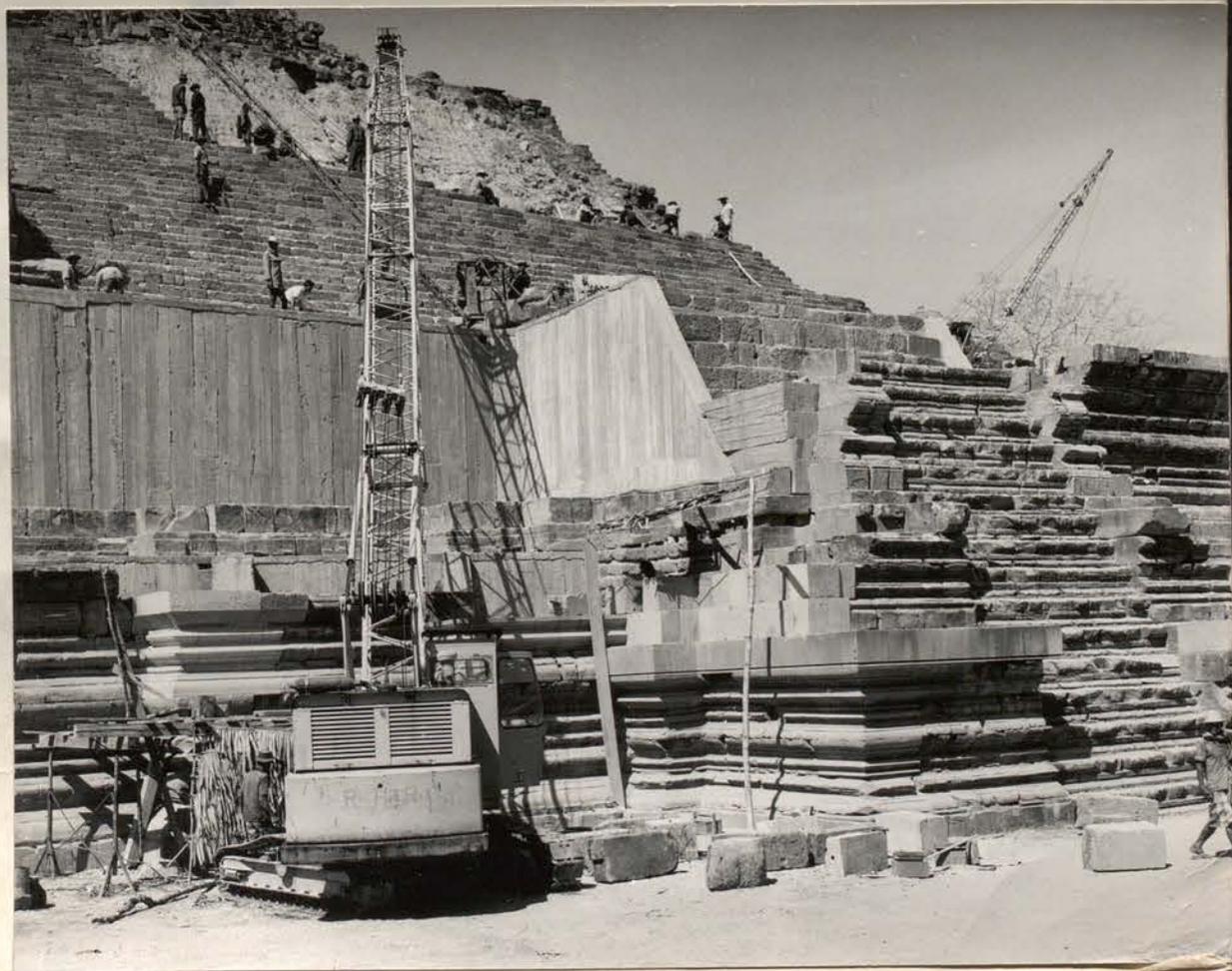
A - Deuxième étage, escalier axial Sud, première section. Etat de la reconstruction le 23 septembre 1971 (cl. 6 x 6 n° 11 774).

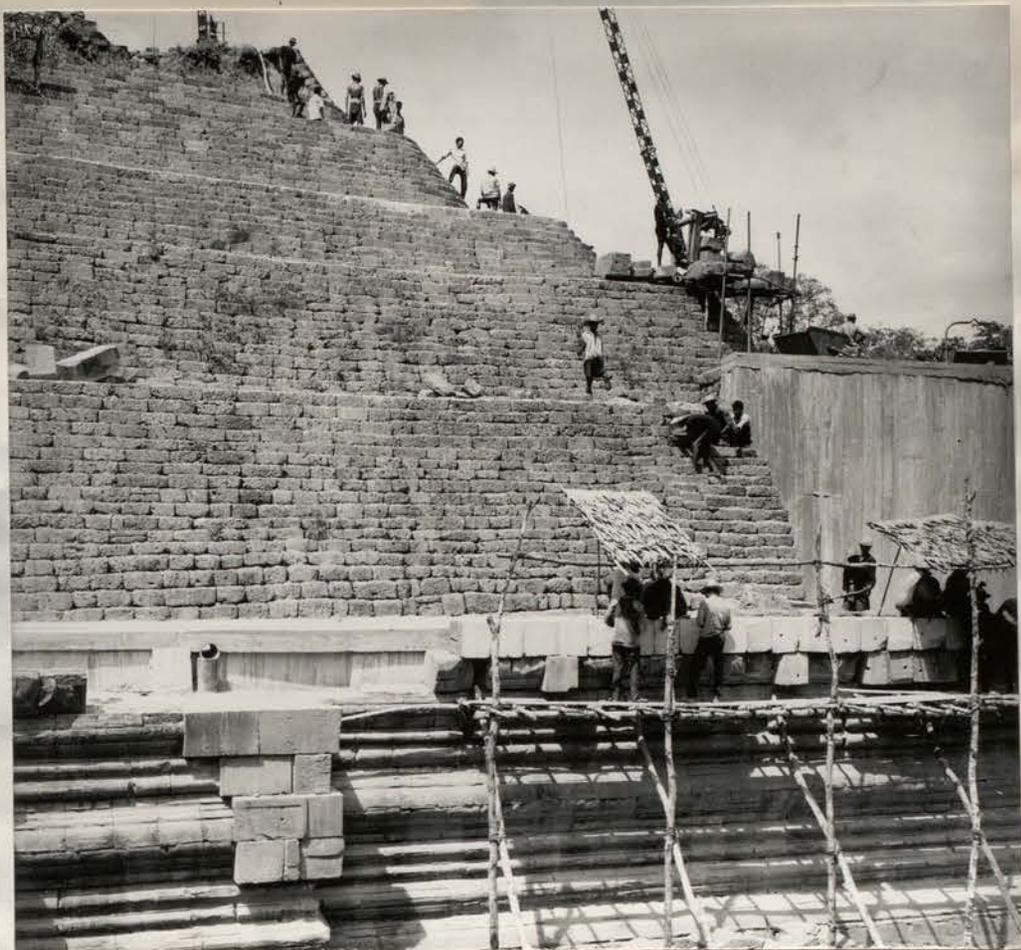
B - Deuxième étage, côté Sud, section Est; assise de couronnement reposée et poutre de saisine en tête du mur de béton coulé; complément des échiffres de l'escalier Sud; 5 mars 1971 (ph. 6 x 6 n° 8341).





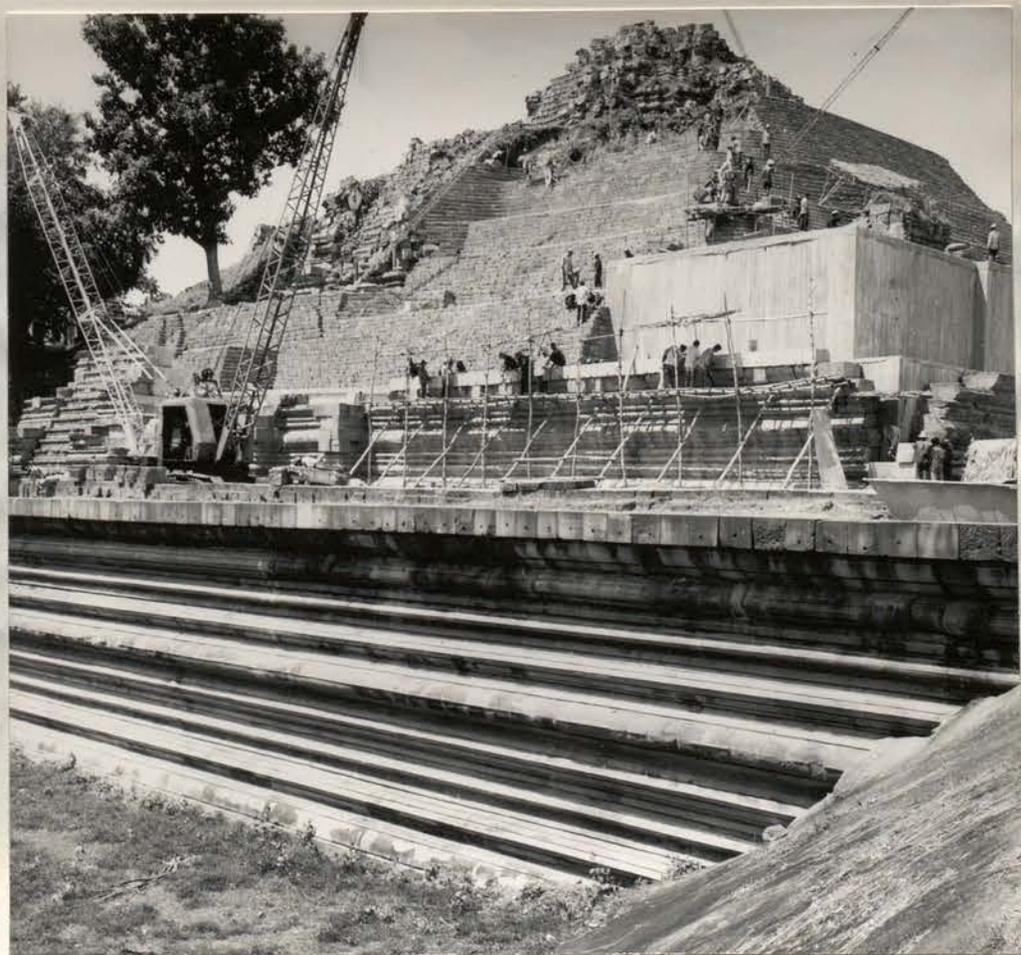
- A - Deuxième étage; escalier Sud: remontage de l'angle Nord-Est; mur de soutènement, moitié Nord; réglage de la deuxième section; 13 juillet 1971 (ph. 6 x 6 n° 9214).
- B - Escalier Sud; seizième assise reposée; échiffres et décrochement du premier niveau terminées; début et la reprise du second niveau; 19 janvier 1972 (ph. 6 x 6 n° 14 466).





A - Deuxième et troisième étages; côté Sud, moitié Est; détail du montage des gradins de protection du remblai; 23 novembre 1971 (ph. 6 x 6 n° 11 775).

B - Angle Sud-Est; parement de protection achevé; 23 octobre 1971 (ph. 6 x 6 n° 10 770).





A - Temple-montagne; angle Sud-Est : vue générale des dispositifs de protection; 23 octobre 1971 (Ph. 6x6 n° 11769) .

B - Façade Est; vue générale des travaux de protection et de reconstruction; 19 janvier 1972 (Ph. 6 x 6 n° 14449).



ANGKOR VAT

TEMPLE-MONTAGNEGalerie du Barattage

Le remontage du soubassement a été poursuivi méthodiquement, qu'une main-d'oeuvre accrue et un peu plus de ravitaillement en ciment à même permis d'accélérer au-delà de mes espoirs. Dès le mois de janvier la quatrième assise était posée et assurée (Ph. 6 x 6 n° 7951; Pl. 11 A); à la fin de février la sixième l'était à son tour (Ph. 6 x 6 n° 8329-33; Pl. 11 B).

Cette reconstruction fut effectuée au mieux de nos moyens, sans doute, mais finalement aussi bien qu'il était nécessaire de le faire pour l'avenir. A chaque lit les joints en tête des joues ont été ouverts en V et colmatés au flintkote. En talon et jusqu'au mur-rideau le bourrage a été fait en béton vibré. Seul le raccord avec les sections originales n'a pu être disposé, selon le système prévu et exposé en 1970, notre scie à fil étant immobilisée. Nous avons donc dû sceller les blocs des secteurs reconstruits en échelons refusés, et poser à sec, provisoirement, les blocs formant raccord avec la partie originale non démontée. Néanmoins, en arrière du parement de grès le blocage du remblai et le drainage du joint furent assurés conformément aux plans et donnent toute sécurité.

Il nous fallait encore tenter de finir les substructures en béton manquant au pavillon d'angle Sud-Est, là où les événements de juin 1970 nous avaient arrêtés, de façon à fermer l'ensemble et à le raccorder avec la galerie des Cieux et des Enfers. En mars j'avais pu stocker suffisamment de ciment et récupérer le fer nécessaire au Baphuon. Nous avons alors entrepris de démonter le batardeau provisoire dressé pour la saison des pluies 1970 (Ph. 6 x 6 n° 8332; Pl. 12 A) puis déposé l'angle Sud-Ouest de ce pavillon. On a mis alors en place le ferrailage (Ph. 6 x 6 n° 9043). Fin mai le béton était coulé et l'on commençait le réglage de l'escalier Sud et du soubassement de l'angle Sud-Ouest du pavillon, dont le remontage était achevé en septembre (Ph. 6 x 6 n° 11394-96; Pl. 14 B).

Le soubassement remonté, il nous fallait assurer son drainage et sa protection à la base. On sait que, sauf en tête des escaliers, nous n'avons pas reposé l'assise en grès de libage, qui fut remplacée par un socle en béton. Celui-ci est légèrement en retrait de façon à ce que la plinthe fasse goutte d'eau et puisse sécher convenablement. Le raccord entre socle de béton et semelle a été profilé en pente par une forme en béton, elle-même protégée par un enduit de flintkote. Il ne restait plus qu'à disposer, sur cette base, le drain sec en cailloutis de grès (Ph. 6 x 6 n° 10023; Pl. 12 B). Celui-ci est, actuellement, trop large et donc un peu apparent. Mais les travaux achevés on devra créer au pied du soubassement un léger talus gazonné qui le

...../.....

cachera tout en améliorant le drainage, et de plus restituera le volume du libage en grès non remonté .

Les eaux ainsi captées sont dirigées, selon des pentes convenables, vers les regards où débouchent les descentes d'eau intégrées derrière le soubassement et sous la galerie. A partir de là les égoûts d'évacuations vers, puis sous le mur de soutènement oriental du terre-plain, avaient déjà été posés pour la plupart en 1968-69 . Nous n'avons donc eu qu'à poser un raccord complémentaire au Nord, et à créer la descente convenable au Sud-Est, vers l'escalier Sud de l'angle S.E. du terre-plain . Là, en plus, nous avons posé les buses nécessaires sous la route longeant au Sud la base du terre-plain, et ainsi connecté les égoûts aux canaux d'évacuation vers la douve Sud . Tout ce réseau est achevé et le drainage de cet ensemble assuré aussi efficacement que possible et selon les plans originaux .

Le soubassement refait nous avons pu entreprendre le remontage du socle . Pour la galerie le talon de sa première assise a été posé sur une longrine de BA, coulée en blocage du talon de l'assise de couronnement du soubassement . Les trois assises ont été remontées alors, avec un contre-mur en béton vibré qui assure, en attendant la réfection totale de la galerie, l'étanchéité jusqu'à libage de grès du dallage intérieur . Bien entendu on a branché à ce niveau les descentes d'eau verticales intégrées derrière le soubassement, de telle sorte que l'eau des pluies sera évacuée même si la toiture de paillole provisoire n'est plus étanche . A l'origine à la hauteur de l'assise médiane du socle nous avons prévu une poutre plate qui aurait reçu les bases des colonnes principales . Il ne nous était pas possible de reposer ces dernières; à leur alignement a donc été réservé le logement de cette poutre . Toutefois les cinq premières colonnes à partir du Sud avaient été entièrement déposées, ainsi que leur libage de latérite . Nous avons donc, sur cette seule section, coulé la poutre définitive (Ph. 6 x 6 n° 10022) .

Ce travail commencé en mai était achevé en juillet pour toute la galerie, désormais parfaitement assurée et étanche (Ph. 6 x 6 n° 9036-39, 10021-24; Pl. 13 A) . Il ne m'était pas possible, faute de moyens de tous ordre, de faire davantage . Mais j'ai cherché encore à renforcer si cela était possible, le mur des bas-reliefs . Dans le plan initial nous avons prévu dans l'assise de corniche du plafond, une longrine intégrée de raidissement, qui assurerait en même temps l'étanchéité en tête du mur ainsi que l'accrochage du plafond restitué et de la contre-voûte . Nous avons à cet effet déposé les deux assises formant corniche de plafond . J'aurais pu les remonter et y insérer la longrine à la hauteur prévue . Mais d'une part c'eût été recharger en tête le mur au relief alors que nous n'étions pas en mesure de le stabiliser en le bloquant sous le poids de la voûte . C'eût été d'autre part obliger à ménager plus tard, lorsqu'on pourrait reposer cette voûte, une nouvelle longrine pour accrocher le plafond et le ferrailage de la contre-voûte .

J'ai donc préféré intégrer une première longrine de raidissement dans la dernière assise demeurée en place sur

le mur des reliefs, et qui est d'ailleurs celle recevant les premières moulures de la corniche du plafond. Sur ce lit d'attente on a taillé un logement axial, où a été coulée tout le long une longrine à 6 fers de \varnothing 12. En outre, chaque joint a été ouvert en tête; avant et après coulage une triple couche de flintkote ainsi que le bourrage des joints ont parfait l'étanchéité. Cette longrine devait être accrochée aux linteaux en béton prévus pour soulager les portes Nord et Sud de la galerie. Nous n'avons pu effectuer cet ancrage que sur la porte Nord, seule achevée en janvier comme nous le verrons. Il n'en reste pas moins que, de cette façon, le mur aux reliefs est définitivement assuré à sa base, et en tête convenablement raidi et étanche, ce qui devrait lui permettre d'attendre la reprise des travaux. Il faut signaler que ce parti présente peut-être un inconvénient. Sous la poussée de la voûte et à la suite des tassements, la tête du mur aux reliefs s'est légèrement déversée et bombée vers l'extérieur. Notre longrine l'a donc saisie dans cet état. Toutefois le rattrapage pourra se faire aisément sur chacune des trois assises qui restent encore à poser jusqu'au départ de la voûte. Et dans l'incertitude totale de l'avenir qui était la notre, priorité devait être donnée à la sécurité.

En même temps que ces travaux nous avons commencé le remontage des deux pavillons qui encadrent cette galerie. Pour l'un et l'autre nous avons d'abord établi, à l'arase supérieure des rideaux en B.A., une semelle en B.A. calculée pour supporter et répartir uniformément le poids des superstructures. Autour de cette semelle un joint de dilatation permet, éventuellement, les tassements sur le remblai. A sa surface supérieure, et par des joints élastiques également, débouchent les descentes d'eau intégrées qui pourront évacuer les infiltrations à travers le dallage.

Puis nous avons remonté les socles de chacun de ces pavillons, qui étaient reposés en décembre (Ph. 6 x 6 n° 9036-39, 11392-96; Pl. 13 B). On a entrepris alors de reconstruire les corps d'édifices. Sous le départ des murs et les seuils des portes nous avons disposé, à titre de sécurité supplémentaire, une longrine en BA répartissant l'ensemble des poids, et coulée en lieu et place du libage en latérite primitif. Quant aux dallages de grès intérieurs ils ont été reposés sur la semelle générale en B.A. et par l'intermédiaires de cales en béton 10 cm au-dessus de leur niveau primitif. Entre les cales, des formes en béton et flintkote dirigent les eaux éventuelles qui s'infiltreraient entre les joints, vers les descentes intégrées. Au-dessus des orifices de celles-ci, des bouchons de grès confondus avec le dallage permettent contrôle et nettoyage. Quant au dallage l'excès en hauteur ainsi obtenu a permis son ravalement au niveau d'origine en résorbant épaufrures et usure.

Au pavillon d'angle Sud-Ouest, au moment de la fermeture des chantiers, nous achevions la pose et le scellement du socle et le coulage de la dalle interne dans laquelle est intégrée la longrine de répartition. Nous commençons le réglage du départ des murs et de la porte sur la galerie du barattage (Ph. 6 x 6 n° 14516-17; Pl. 14). Du moins avons-

nous là assuré tous les départs et les raccords, notamment avec la galerie des Cieux et des Enfers, ainsi que l'étanchéité au niveau des sols, de telle sorte que cet ensemble peut attendre sans risquer .

A l'entrée méridionale du pavillon axial III Est, de moindre développement, les travaux ont pu être poussés plus loin . La base des murs et les seuils de porte ont été assurés sur une longrine de raidissement, puis réglés . La porte Est était parfaitement conservée et pouvait être remontée telle quelle . La porte sur la galerie, par contre, était disloquée du fait des tassements différents des deux côtés de la galerie . On a donc intégré dans l'épaisseur du mur de refend, en arrière et de chaque côté des montants, des poteaux en BA ancrés à la base dans le ferrailage de la longrine sous le seuil (Ph. 6 x 6 n° 11397-99, 11783-84; Pl. 15 A) . En tête ces poteaux sont raidis par un linteau en BA encastré, ou se raccroche de plus la longrine de raidissement insérée en tête du mur aux reliefs (voir plus haut) .

Puis le remontage a été mené à bien jusqu'au niveau de la demi-galerie flanquante et du porche oriental . Pour celui-ci nous avons d'abord reposé ses deux piliers sur des dés en B.A. encastrés dans le socle et invisibles . Le pilier N.E. était complètement fendu selon le litage et avait été, médiocrement, maintenu par des cercles de fers plats . Nous l'avons tout simplement ouvert en deux selon les plans de clivage, évidé, et remonté avec un pilier axial en B.A. invisible une fois les plaques délitées de surfaces reposées . Ensuite nous avons remonté les trois architraves formant base de la voûte . Elles étaient brisées et ont été fourrées d'une frette en B.A. accrochée dans le corps de l'édifice, offrant ainsi une assise solide et étanche à la voûte (Ph. 6 x 6 n° 14518-27; Pl. 15 B) . Les piliers des demi-galeries flanquantes des angles N.E. et S.E. étaient en bon état et ont pu être réutilisés tels quels . Par contre architraves et étrésillons étaient presque tous brisés . Ils ont été saignés en tête, puis remontés avec des longrines armées en béton vibré qui saisissent tous ces éléments et les ancrent dans le corps d'édifices . Partout les joints ont été ouverts en tête et bourrés à refus de mortier au flintkote, cependant que le dessus des étrésillons, fort délités par les infiltrations à travers la voûte, ont été recouverts d'une forme étanche de protection . Avec la demi-galerie non déposée de l'aile méridionale de l'entrée axiale, le raccord des architraves à mi-chapiteau a été laissé libre pour des travaux ultérieurs . Mais le pilier, lui, repose sur la partie reconstruite . De même avons-nous laissé libre d'encastrement les premières architraves de la galerie du barattage et de sa demi-galerie flanquante afin de permettre, le moment venu, un réglage d'ensemble .

La pose des demi-voûtes et de leurs frontons-pignons n'ont pas soulevé de problème . Quand soin fut pris, à chaque assise, d'étanchéifier les joints . On sait que la pierre de sommet s'encastre par une languette à découpe en \mathcal{L} renversé dans une rainure ouverte dans le corps d'édifice . Ce dispositif fut respecté, mais nous avons amaigri par en dessous

la languette (d'ailleurs presque partout érodée par les suintements) et approfondi la rainure. La repose de cette pièce s'est faite en posant la languette sur une mince longrine en B.A. invisible parce que insérée dans la rainure, et coulée à la demande. Ainsi étanchéité et solidité sont-elles assurées à la fois, tout en ménageant au-dessus de la demi-voûte un joint de dilatation. A la fin de janvier 1972, nous avons ainsi entièrement achevé ce remontage jusqu'au niveau du tambour surplombant la demi-voûte (Ph. 6 x 6 n° 14518-27; Pl. 15 B et 16 A).

Si, hélas, les travaux ont dû être suspendus, du moins avons-nous le sentiment qu'ils ont pu être beaucoup plus avancés que nous ne l'avions même rêvé en juin 1970, effectués malgré tout avec le soin et la précision nécessaires, et menés à un point qui permet, au pire, d'attendre quelques années sans danger pour cette galerie.

Il faut encore préciser que tout ce travail a pu être effectué sans négliger pour autant sa finition. Tous les blocs brisés ou manquant ont été, au fur et à mesure, remplacés (Ph. 6 x 6 n° 10024, 11395-99, 11783; Pl. 15 A; 16 B). Ceux-ci ont été ensuite remis au volume. Nous avons de même complété les escaliers et achevé sur les à plats le ravalement, souvent oublié par les Khmers, afin de faciliter le gravissement des escaliers, et surtout le ruissellement vers l'extérieur des eaux de pluies. Pour cette même raison à la base du socle la plinthe, brisée le plus souvent par le poinçonnage de la galerie, a été refaite grâce à des languettes de grès encastrées sur bourrage de béton, puis remises au volume (Ph. 6 x 6 n° 14520; Pl. 17 A). Ainsi rien n'a été négligé de ce que nous pouvions faire pour Angkor Vat.

X X X

Terre-plain du Temple-montagne

Du côté Nord, la reconstruction de l'escalier axial et des 120 m du mur occidental s'est poursuivie méthodiquement. En mars nous assurons la troisième assise (Ph. 6 x 6 n° 8339-40); en mai le couronnement était en place et le contre-mur de béton entièrement achevé (Ph. 6 x 6 n° 9035; Pl. 17 B).

Nous pouvions alors entamer le réglage des dés, les plus abîmés étant remplacés par des dés moulés en volume brut (Ph. 6 x 6 n° 10810-11, 11400-401; Pl. 18 A), ainsi que la restitution des manques du bahut. Enfin le remontage du nâga-balustrade était entreprise. En janvier 1972 la tâche était achevée et il ne restait que la restitution des manques, qui peut attendre des jours meilleurs (Ph. 6 x 6 n° 14506-9; Pl. 18 B). De même le perron axial était entièrement reconstruit, avec ses superbes nâga d'about qui ont pu être complétés et remontés (Ph. 6 x 6 n° 14510-12; Pl. 19).

Etant donné que cela eût été imprudent sur du remblai récent, nous n'avons pas aménagé en tête et au pied les drains secs, mais seulement des fossés ouverts provisoires.

.... /

Toutefois, en tête du contre-mur de béton et en talon de l'assise de couronnement du mur de soutènement, on a maçonné la forme de pente, protégée au flintkote, qui amorce ce drain. Au pied du mur et le long de la route carrossable, nous avons posé 100 m d'égoût et raccordés toutes les descentes d'eau. L'ensemble se vide dans un vaste collecteur de 1 m de diamètre, que nous avons enterré en travers de cette route, puis de la route vers le gopura IV Nord, jusqu'au bassin S.E. de ce côté Nord. Ainsi tous les branchements sont-ils assurés dans ce secteur. Après la pose des buses, nous avons terrassé et planté en chhoeu teal une large bande autour du carrefour devant l'escalier axial, et rangé là les blocs éboulés provenant du pavillon d'entrée III Nord. Enfin, les remblais étant assurés par deux saisons des pluies, sur la section orientale du mur de soutènement (achevée en 1970) nous avons aménagé les drains secs en tête et à la base et branchés tous les regards de desserte vers le bassin S.E.

En d'autres termes, toute la face Nord du mur de soutènement, soit plus de 200 m, a été intégralement reconstruite.

x x x

...../.....



A - Galerie du Barattage, vue vers le Sud; remontage de la quatrième assise; 15 janvier 1971 (Ph. 6 x 6 n° 7951).

B - Même secteur vu vers le Nord; pose de la sixième assise; 5 mars 1971 (Ph. 6 x 6 n° 8330).





A - Pavillon d'angle Sud-Est; état de la reconstruction à l'Est; démontage du batardeau; 5 mars 1971 (Ph. 6 x 6 n° 8332).

B - Disposition du drain sec à la base du soubassement; 30 juillet 1971 (Ph. 6 x 6 n° 10023).





A - Galerie du Barattage; repose de l'assise de tête du socle; 30 juillet 1971 (Ph. 6 x 6 n° 10021).

B - Etat du remontage, vue d'ensemble vers le N.N.W.; le 28 novembre 1971 (Ph. 6 x 6 n° 11394).





A - Galerie du Barattage; vue d'ensemble vers le N.N.W. :
état des travaux le 19 janvier 1972 (Ph. 6 x 6 n° 14516).

B - Pavillon d'angle Sud-Est; coulage du contre-mur du socle
et de la dalle de fondation interne; 19 janvier 1972
(Ph. 6 x 6 n° 14517).





A - Pavillon d'entrée III Est, entrée Sud, face Est; remon-
tage et confortation des portes; le 3 novembre 1971
(Ph. 6 x 6 n° 11783).

B - Etat des travaux le 19 janvier 1972; porche et demi-
galeries remontées (Ph. 6 x 6 n° 14521).





A - Galerie et pavillon III Est : vue générale de l'état des travaux; 19 janvier 1972 (Ph. 6 x 6 n° 14518).

B - Pavillon III Est, Entrée Sud, Perron Est, face Nord . Remontage du soubassement et du socle avec blocs de grès de complément; (Ph. 6 x 6 n° 10024) .





A - Socle de la galerie : reprise de la plinthe; 19 janvier 1972 (Ph. 6 x 6 n° 14520).

B - Terre-plain du temple, côté Nord, section Ouest :
repose de l'assise de couronnement; 21 mai 1971
(Ph. 6 x 6 n° 9035).





A - Terre-plain du temple; côté Nord, section Ouest vue vers Est; réglage du bahut et des dés; 5 septembre 1971 (Ph. 6 x 6 n° 10810).

B - Remontage du nâga-balustrade, vu vers Ouest; 19 janvier 1972 (Ph. 6 x 6 n° 14509).





Terre-Plain du temple; escalier axial Nord reconstruit;
19 janvier 1972 (Ph. 6 x 6 n° 14511) .

... nous avons pu constater que les sols, à la fois ...
compléter et ... revêtement avait été posé ...
avant la réalisation de la terrasse stratifiée ...
travaux. Ils ont été réalisés en deux étapes de ...
réalisées par des joints ... Les dalles ont été posées ...
selon les pentes convenables pour mener les eaux vers les ...
descendentes intégrées derrière les murs-cours. Lorsque les ...
distances étaient importantes, des réalisations en U ont ...
été ménagées. Sur ces formes le dallage a été réalisé en ...
interstitielle, chaque dalle avec ses bords inférieurs bisectés ...
et la surcouche réalisée sous la surface de pose, de telle ...
sorte que l'eau de pluie puisse s'écouler aisément le long ...
des joints à vis sans surcouche d'étanchéité (Ph. n° ...
n° 6344-45; Pl. 21 et 22).

L'entreprise exécutée en certain nombre de ...
paliers ce parren, avant l'achèvement de la terrasse, fut ...
débordement réalisé par trois fois, au moins, dès lors que nous ...
observations à conserver cette stratification architecturale.

Le premier niveau est de la troisième phase et ...
réussirait bien sûr les eaux pluviales.

Nous avons vu en 1969-70 comment dans certains endroits ...
restaient les vestiges du premier état, sur les axes S.-E. et N.-E.

TERRASSE des ELEPHANTS

Nous avons activement poussé la reconstruction des parties assurées, et il s'en est fallu finalement de fort peu que nous parvenions à l'achever avant la fermeture des chantiers .

Pour le premier niveau nous avons complété en volume les manques de la face méridionale du premier perron à l'Est (Ph. 6 x 6 n° 11734, 14493; Pl. 21 A) puis entrepris le front orientale . Les trois éléphants du panneau Sud ont été restitués, et leurs trompes assurées sur le bahut . L'escalier a été remis au volume . Devant ce dernier, nous avons assuré la collecte et le passage des eaux des drains secs par des buses enterrées avec regard, et posé sur forme de béton un dallage en latérite . La route du circuit passe fâcheusement au-dessus du niveau original ainsi retrouvé . En attendant que ce problème (qui se repose avec la même acuité à la Terrasse du Roi lépreux) puisse être résolu, tout le long de la façade du perron on a monté en latérite un muret de retenue du bas-côté de la route, desservi par trois marches dans l'alignement de l'escalier du perron . Bien entendu ce dispositif a été aligné sur le perron; comme celui-ci n'est pas perpendiculaire à la route, il diverge légèrement de celle-ci . Sur les deux perrons occidentaux, par ailleurs, nous avons reposé les éléments conservés du nâga-balustrade, convenablement renforcé par des ancrages axiaux à travers les dés, et complétés en volume . A la fin de l'année nous commençons la restitution de l'éléphant d'angle Sud-Est et du panneau Nord (Ph. 6 x 6 n° 11734, 14492-93; Pl. 20 et 21 A) .

Pour les niveaux supérieurs l'avancement des travaux nous conduisaient à restituer les sols, à la fois pour les compléter et les assurer . Les remblais avaient été refaits avant la saison des pluies et donc s'étaient convenablement tassés . Ils ont été scellés par des chappes de bétons, articulées par des joints bitumés . Ces dalles ont été coulées selon les pentes convenables pour amener les eaux vers les descentes intégrées derrière les contre-murs . Lorsque les distances étaient importantes, des canalisations en U ont été ménagées . Sur ces formes le dallage a été restitué en latérite, chaque dalle avec ses bords inférieurs biseautés et de surcroît rainures sous la surface de pose, de telle sorte que l'eau de pluie puisse s'écouler aisément le long des joints à vif puis sur les formes d'étanchéité (Ph. 6x6 n° 8344-45; Pl. 21 B et 22 A).

L'entreprise soulevait un certain nombre de problèmes, puisque ce perron, comme l'ensemble de la terrasse, fut profondément remanié par trois fois, au moins, dès lors que nous cherchions à conserver cette stratification architecturale.

Le premier niveau date de la troisième phase et recouvrait bien sûr les deux premiers.

Nous avons vu en 1969-70 comment nous avons laissé visibles les vestiges du premier état, aux angles S.E. et N.E.

du troisième palier supérieur . Ajoutons tout de suite que j'ai monté, pour éviter tout accident, une courte murette en latérite au bord de ces puits de regard (Pl. 23 A en haut à gauche).

L'escalier axial Est du premier perron Est et les murs aux reliefs de celui-ci sont conservés au niveau du troisième état, et donc plus hauts que les reliefs, du premier perron supérieur Est de la deuxième phase), dont nous avons pourtant retrouvé presque toutes les belles sculptures . Nous n'avons donc pas remonté les trois dernières marches de cet escalier, et nous avons fait déboucher la dernière marche conservée sur un palier d'où l'on redescend par des gradins en latérite au niveau de base de la deuxième phase. Quant au couronnement du mur de soubassement (troisième état il a été complété et assuré par un cordon de latérite, qui domine le dallage restitué au niveau de la deuxième phase . Ceci pallie, de plus, la disparition à cet endroit du nâga-balustrade en restituant le volume de son bahut . Enfin, le premier perron supérieur Est (deuxième phase) englobait le second perron supérieur (première phase) . Là encore nous avons ménagé sur son côté Ouest deux gradins de descente qui permettent de rejoindre le niveau plus ancien (Ph. 6 x 6 n° 8343 : Pl. 22 B; 8349, 9044, 14489 : Pl. 23 B).

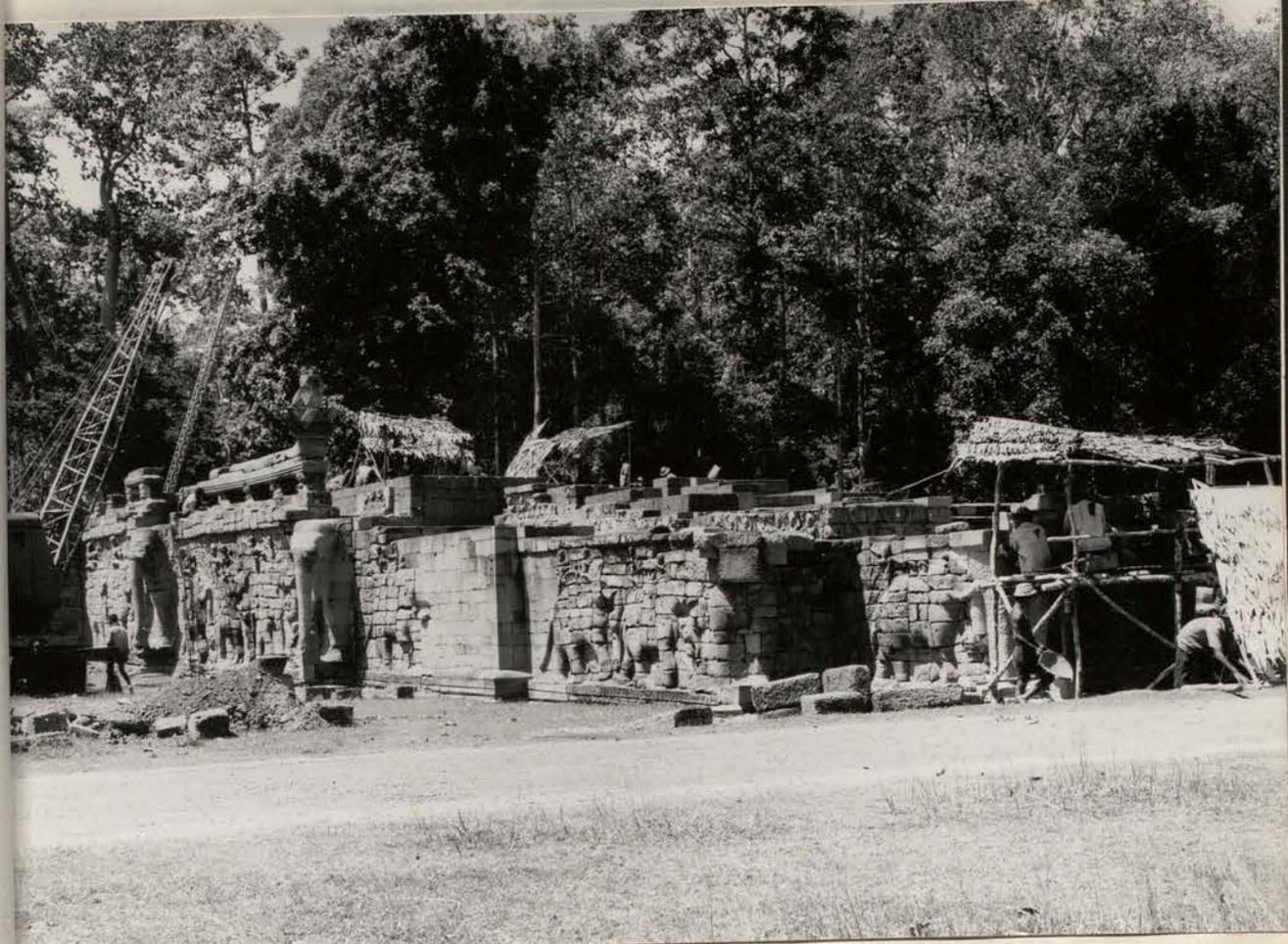
Tous les dallages et les escaliers latéraux ont été complétés en latérite, mais les escaliers axiaux l'ont été en grès, de même que les corniches lorsqu'elles surmontaient un relief (Pl. 22 A et B) . Sur le perron supérieur central Ouest, où subsistaient quelques dalles en grès, nous avons aménagé un dallage axial, en grès de même largeur que l'escalier et le prolongeant . Le même parti devait être adopté pour le palier terminal supérieur .

A la fin de l'année nous entreprenions la restitution de cette plate-forme supérieure . Presque aucun élément de son parement sculpté en soutènement ne subsistait . On a donc remonté sur semelle de béton, ce qui restait, et complété la hauteur requise du mur périphérique en latérite, avec contremur en béton . Sur le côté Ouest, où nous n'avions pu achever en 1970 les sondages destinés à étudier le raccord avec la digue en terre, nous avons monté ce mur en nous efforçant de ne pas toucher la digue, de façon à laisser toutes possibilités de fouilles . Nous avons pu, enfin, couler toute la chappe de béton destinée à recevoir le dallage et nous commençons la repose de celui-ci lorsque nous dûmes interrompre nos travaux (Ph. 6 x 6 n° 14488).

A l'exception de ce dallage, du raccord avec le bras Sud de la terrasse (mais qui fut convenablement bloqué en 1970), et du complément des manques de la face Nord du premier niveau, tout cet imposant ensemble était alors reconstruit, convenablement assuré, tous les systèmes de drainages branchés . Il était donc à l'abri de tout danger.

x x x

...../.....



A - Perron Sud; face Sud restituée avec son nâga-balustrade;
23 octobre 1971 (Ph. 6 x 6 n° 11734).

B - Premier perron Est, face Est; panneau Sud restitué;
ravalement de l'escalier. Au premier plan, murette de
soutien de la route et escalier de desserte; 19 janvier
1972 (Ph. 6 x 6 n° 14492).





A - Vu d'ensemble de l'angle S.E. Face Sud restituées et nâga-balustrade reposé; front Est en cours de restitution; 19 janvier 1972 (Ph. 6 x 6 n° 14493).

B - Premier perron supérieur Est; préparation des formes de béton pour les dallages; 5 mars 1971 (Ph. 6 x 6 n° 8344) .





A - Premier perron supérieur Est; forme de pose du dallage coulée; préparation des caniveaux inférieurs de collecte des eaux vers une descente intégrée; 5 mars 1971 (Ph. 6 x 6 n° 8345).

B - Deuxième perron supérieur Est; reliefs et escalier reconstruits au stade II, dallage refait, 5 mars 1971 (Ph. 6 x 6 n° 8348).





A - Trois premiers perrons supérieurs après reconstruction intégrale; vue vers l'Ouest; 19 janvier 1972 (Ph. 6 x 6 n° 14491).

B - Ensemble du perron Sud : niveaux supérieurs reconstruits, vus vers l'Est 19 janvier 1972 (Ph. 6 x 6 n° 14489).



TERRASSE du ROI LEPREUX

Massif central

Etant donné nos ressources, il nous restait relativement peu de travaux à réaliser sur la moitié orientale de ce massif. Nous avons remis au volume les nâgas à la base de l'angle Sud-Est, remontés en 1970. En tête le mur-rideau devait être raidi par une longrine. Nous avons coulé celle-ci et complété par trois assises de latérite son parement. La dernière assise coiffe et cache, la longrine de raidissement. Il ne restait plus qu'à créer le drain sec de protection en tête de cet ensemble de soutènements; il a été branché sur la descente générale des eaux le long de l'escalier Nord. Finalement, le remblai a été amené au niveau du massif ainsi reconstitué (Ph. 6 x 6 n° 9045-46).

La reconstruction du front occidental, que nous allons décrire, nous permettait en fin d'année d'esquisser la restitution de ses superstructures. Les fouilles de 1969 avaient permis d'en retrouver deux éléments du côté occidental : les angles N.E. et S.E. des bras Nord et Sud, et les traces d'un bras oriental allant vers le centre du Massif. Si leurs plans étaient assurés, nous n'avions pas d'indications précisées sur leurs élévations. Il était malgré tout intéressant d'affirmer ces vestiges, les seuls en notre possession.

Après relevé, nous les avons déposés, remontés et complétés sur cinq assises à partir d'une semelle en béton et avec contre-mur. L'angle N.E. était achevé en décembre (Ph. 6 x 6 n° 14497; Pl. 23 A). Quant au bras axial qui se poursuivait vers l'Est il est plus que probable qu'il menait à un perron axial cruciforme surélevé. Mais faute de certitude j'ai préféré l'amortir, à l'Est, par un escalier qui marque, en dégradé, notre ignorance. En janvier nous commençons le remontage de l'angle Sud-Est lorsque les travaux furent interrompus. Toutefois et dans ce secteur, tout ce qui avait été reconstruit était définitivement assuré. L'ensemble peut donc attendre sans danger la réouverture des travaux.

Il était essentiel, par ailleurs, de reconstruire le front occidental de la terrasse du Roi lépreux, afin que précisément les travaux qui avaient pu malgré tout être terminés sur sa face orientale, soient garantis. Mes fouilles de 1969 avaient permis de reconnaître tous les dispositifs initiaux à l'Ouest du Massif central. Il me restait à étudier ceux s'étendant jusqu'au Premier Perron Nord.

J'ai ouvert les sondages convenables, qui m'ont permis de retrouver les fondations du mur occidental du bras rejoignant le Massif central au premier perron Nord ainsi qu'un retour symétrique vers l'Ouest de ce dernier, dont on a pu repérer le parcours jusqu'à son angle Sud-Ouest. En outre on a mis à jour l'un de ces caniveaux intégrés qui, jadis, assuraient le drainage (Ph. 6 x 6 n° 8672-80; Pl. 23 B).

Nos repères assurés, nous avons entrepris la reconstruction de cet ensemble. On a tout d'abord monté, sur semelle de béton, le mur occidental du bras entre Massif central et perron Nord, et la face Sud du retour vers l'Ouest de ce dernier. Plans et décrochements ont été rigoureusement suivis et, chaque fois que possible les blocs d'origine ont été conservés ou réutilisés. Si nous avons dressé les joues des blocs neufs, on a par contre laissé les parements bruts comme sur le mur d'origine. Le tout a été assuré par un contre-mur en béton, traité au flintkote. Derrière on notera que nous avons conservé les anciens dispositifs mis à jour, qui pourront être retrouvés au besoin (Ph. 6 x 6 n° 9049, 9186-91; Pl. 24). Puis on a remblayé à la hauteur convenable, et aménagé en tête un drain sec de protection, qui est soutiré par un puisard monté au-dessus du grand égout Est-Ouest.

Pour le Premier Perron Nord, nous avons ainsi restitué le mur Sud, avec son premier décrochement jusqu'à son angle Sud-Ouest ou, du moins, un second décrochement qui s'amorçait là. Et nous l'avons monté au même niveau que le bras Est de ce perron (Ph. 6 x 6 n° 10828-29, 10832, 11410; Pl. 25 A). Pour le mur occidental du bras Nord, nous sommes montés à 1,75m, soit légèrement plus haut que le mur parallèle à l'Est. Or pour ce dernier nous n'avons actuellement remonté que ce qui était nécessaire pour les panneaux de reliefs retrouvés. Il en y avait d'autres au-dessus et on peut espérer qu'un jour il reprendra sa hauteur primitive, ou peu s'en faut. A ce moment il sera probablement nécessaire de surhausser à son tour le mur occidental. En attendant ce dernier est donc restitué à peu près à mi-course (Ph. 6 x 6 n° 9188-91, 10829, 10832, 11408-9; Pl. 25).

Pour le front occidental du massif central nous avons suivi rigoureusement les éléments primitifs retrouvés là. Lorsqu'ils étaient suffisamment bien conservés comme à l'angle Nord-Ouest, nous les avons intégralement respectés, nous contentant d'élever le contre-mur en béton et son parement de latérite en retrait. Sur la face Sud nous sommes aussi demeuré en retrait des vestiges originaux retrouvés par mes fouilles et qui ont été soigneusement conservés. Bien entendu nous avons également respecté les trous d'implanture des colonnes en bois, nous contentant de boucher par une dalle amovible ceux qui pouvaient être dangereux pour les visiteurs. Le tout a été reconstruit à 2,25 m, qui était la hauteur maximum retrouvée des éléments originaux.

Au-dessus, et suivant le plan, nous avons terrassé le remblai pour atteindre le niveau des perrons supérieurs. Les talus ont été maintenus par des claies et des piquets, puis gazonnés (Ph. 6 x 6 n° 11408-9, 11849, 11851, 14496; Pl. 25 B).

On sait que le mur d'enceinte méridional du monastère du Tep Pranam est venu, à basse époque, recouvrir le parement occidental du Massif central, à peu près selon son axe médian. J'ai conservé ce dispositif et nous avons même démonté et assuré partie du parement Sud par trop disloqué de ce mur. Nous l'avons utilisé en profilant sa tête comme

escalier d'accès axial Ouest du Massif central . Ce mur recouvrait un peu à l'Ouest de la terrasse, un ancien caniveau d'alimentation des douves du Palais royal . J'ai laissé celui-ci visible en ménageant tout autour une fosse parementée en latérite . Enfin sur 100 m à partir de la Terrasse, le mur a été dégagé, assaini, et assuré de part et d'autre par une banquette gazonnée puisque sa fondation se trouve au-dessus du niveau de base primitif des Terrasses (Ph. 6 x 6 n° 9189, 10827, 11408-9, 11852) .

Finalement nous avons aménagé tous les abords occidentaux de ce secteur . Le bras Ouest du premier perron Nord a été prolongé en terrassements à hauteur convenable . Le sol a été remblayé au niveau de base originel de la Terrasse, et drainé vers le bassin de décharge . Celui-ci a vu toutes ses rives terrassées et gazonnées . On a planté tout le secteur en arbre de grande fûtaie et de taillis .

Toutefois nous avons arrêté les plantations, à l'Est, à l'alignement du mur d'enceinte oriental du Palais royal de façon à dégager les vues sur la Terrasse (Ph. 6 x 6 n° 10828-31, 11408-10, 11848-50, 14499; Pl. 26).

Nous avons de même nivelé tout le secteur au Sud du mur d'enceinte méridional du Tep Pranam, jusqu'à l'entrée latérale Est du mur Nord du Palais Royal . On en a profité pour dégager la base de celle-ci et pour s'assurer qu'une première entrée en latérite, dont j'ai retrouvé des vestiges de fondation, clôturait les deux murs flanquants en avant le pavillon en grès .

Dans toute cette zone un nombre considérable de blocs sculptés, dégagés au hasard des "fouilles" antérieures, gisaient tant bien que mal accumulés . Beaucoup proviennent du perron Nord de la Terrasse des Eléphants où ils pourront reprendre leur place avec une reconstruction soignée . D'autres proviennent des états antérieurs de la Terrasse du Roi lépreux . S'ils ne peuvent tous être remontés, du moins fallait-il les classer, les étudier, les protéger . On pouvait le faire en utilisant nos travaux et même en redonnant, par une disposition judicieuse, plus de réalité architecturale à cet ensemble .

Sur le premier perron Nord, nous avons créé des plateformes et des cordons en blocs de latérite . L'espace convenable fut réservé entre eux pour assurer la circulation d'un tracteur . Sur ces bases les blocs sculptés ont été rangés et classés, tous orientés au Sud pour être facilement lus . Ils sont ainsi au sec, écartés du sol et bien drainés, facilement visibles . Le même système de classement a été adopté au Sud du mur du Tep Pranam . Tout ce travail, considérable puisqu'il a porté sur plus de 600 blocs, était achevé en décembre . (Photo 6 x 6 n° 11848, 11850; Pl. 26 A) .

Ceci a permis de regrouper de très nombreux éléments et d'amorcer la reconstitution de panneaux, parfois d'une réelle beauté, presque toujours d'un type inédit . Le plus important est le relief presque intégral qui constituait le front oriental du premier état du Perron Nord de la Terrasse des Eléphants.

Sa place est assurée grâce au raccord fournit par les blocs de base demeurés in situ. Nous avons retrouvé d'autres panneaux comportant le même thème du cheval heptacéphale, ou encore de grands garudas atlantes, etc... Au centre et dessus le Premier Perron Nord j'ai remonté provisoirement quelques uns des groupes en ronde-bosse des Neuf Planètes retrouvés dans les fouilles de 1969, non certes que ce soit leur place, mais afin de donner à ce secteur une certaine animation. De toute façon ces sculptures sont simplement posées sur des bases en latérite et reprendront leur place d'origine quand celle-ci sera assurée.

Premier Perron Nord

La reconstruction de ce perron était pratiquement achevée en 1970. Il ne restait guère qu'à restituer les fondations du second état conservées sur quelques assises et en avant. Ceci a été promptement achevé, y compris les drains secs qui les doivent protéger (Ph. 6 x 6 n° 8351, 9046-47; Pl. 27 A, 30 et 31).

Au delà de ce perron mes fouilles de 1969 avaient mis à jour un second bras de terrasse se poursuivant vers le Nord avec certains éléments de ses reliefs, et en avant un second perron Nord presque entièrement rasé (Ph. 6 x 6 n° 7647-50; Pl. 27 B). Nous avons déposé les reliefs du second bras Nord, et remonté le tout selon les procédés désormais classiques, appuyés sur un contre-mur en béton et parementé, en retrait, de latérite. Celui-ci a été poussé au Nord jusqu'aux derniers vestiges découvert par les fouilles. Au pied le drainage des eaux a été assuré vers le Sud et l'égoût enterré sous le Premier Perron Nord qui se déverse dans l'égoût général Est-Ouest (Ph. 6 x 6 n° 8681-82, 9048, 13195-98, 13200; Pl. 28).

En avant le second perron Nord n'était plus représenté que par ses premières assises de fondation en latérite et quelques rares blocs de grès (au NE). Cet ensemble a été entièrement repris et assuré sur fondation et contre-mur en béton, puis protégé par drain sec à la base. Je l'ai remonté sur trois assises et remblayé à ce niveau, de façon à en affirmer la masse mais sans cacher pour autant les reliefs du second bras Nord (Ph. 6 x 6 n° 9048, 13195-98; Pl. 28 B, 29 et 30).

Sous ce perron et à l'Ouest passait un caniveau, dont j'avais préservé l'entrée à l'angle Nord-Ouest du premier perron Nord, et dont on a retrouvé également (et donc maintenu le passage), à l'angle Nord-Ouest de ce second perron Nord. Partie de son dispositif original : fond et côtés en latérite, dallage de fermeture en grès, était toujours visible (Ph. 6 x 6 n° 7650; Pl. 27 B).

Sur le trajet même de ce caniveau nous avons enterré un égoût de 0,40 m qui se déverse dans le collecteur installé au Nord-Ouest du Premier perron. Il draine à la fois les eaux à l'intérieur du perron, et par sa bouche au Nord-Ouest - qui est la bouche d'origine - les eaux à la base du parcours Nord du perron. Quant aux éléments conservés du caniveau,

ils ont été remontés à l'identique par dessus cette buse, de telle sorte que cette stratification architecturale reste lisible en tous ses vestiges (Ph. 6 x 6 n° 9048, 13200; Pl. 28 A) .

En assurant le nivellement du sol au Nord de ce second perron nous avons découvert le mur Sud et l'angle Sud-Est d'un troisième perron Nord . Tardif - (sans doute de la 4^e Phase) il ne présente plus qu'une assise de grès faite de blocs sculptés arrachés aux états antérieurs . Il fut à son tour arasé (ou : demeura inachevé) et recouvert par la terrasse en latérite précédant le Tep Pranam (Ph. 6 x 6 n° 11842, 12784; Pl. 29 B) . J'ai laissé ces éléments en place, tels quels, et nous avons arrêté la fouille sur tout le front Nord par un terrassement convenablement gazonné (Ph. 6 x 6 n° 12782-85, 14494-95; Pl. 29 A et 30) .

Il ne restait plus, devant ce vaste front oriental ainsi intégralement retrouvé et reconstruit, qu'à aménager le site . Le sol fut nivelé à la cote primitive, et assaini par des drains secs se déversant dans le collecteur général. Le mur d'enceinte oriental de Tep Pranam se trouve nettement au-dessus de ce niveau . A partir de la Porte axiale sur le Tep Pranam et jusqu'à son angle S.E., il a été entièrement dégagé et assaini . Entre ce mur et la route, la banquette a été nivelée et desservie par un fossé axial en pente vers le Sud . Peu avant l'angle S.E. un égout a été installé pour recueillir ses eaux . Il passe sous le mur, dessert sa banquette Ouest en tête et à la base, puis rejoint le collecteur général Est-Ouest dont il constitue le bras oriental .

A l'Ouest du Mur du Tep Pranam une banquette a été aménagée sur trois mètres de largeur, puis trois degrés gazonnés afin de redescendre au niveau de base des Terrasses. Devant le premier perron Nord ces banquettes ont été renforcées par des gradins en latérite . Sur ces derniers, on a rangé les dalles en grès sculptées du premier état du Roi lépreux, qui n'ont pas encore retrouvé leur place, ou qui avaient été utilisées pour construire le second état . On se souvient qu'en démontant ce dernier et chaque fois que cela fut possible, nous avons scié les blocs deux fois sculptés afin de disposer de ces deux états . Désormais ces reliefs sont protégés, et rangés en face même de leur structure d'origine, où il sera sans doute possible, plus tard, de les remonter en partie (Ph. 6 x 6 n° 11847, 12782-85, 14494-95; Pl. 29 B et 30) .

Ajoutons que tous les reliefs remontés au Massif central et sur les perrons, ont été nettoyés au Cleanstone, puis traités au Paralox + Néoforme, ce qui les protégera en attendant des jours meilleurs .

On doit souligner que malgré les événements tout ce vaste et imposant ensemble a pu être finalement entièrement reconstruit et assuré jusque dans ses derniers détails . Seuls ont été provisoirement remis le remontage du second état du Massif central, pour la moitié Nord . Et nous avons été arrêtés avant d'avoir pu achever la restitution du niveau supérieur de ce même Massif central . Du moins rien ne demeure en danger dans ce secteur, qui peut attendre en courant le minimum de risques .

X X X

...../.....



A - Massif central, angle Nord-Ouest; restitution de l'angle Nord-Est du niveau supérieur. Tête du mur général de soutènement achevée; 19 janvier 1972 (Ph. 6 x 6 n° 14497) .

B - Sondage entre le Massif central et le Premier Perron Nord, côté Ouest; vu vers Sud; A gauche : caniveau; à droite, vestiges de fondation du mur de soutènement; 6 mars 1971 (Ph. 6 x 6 n° 8676) .





A - Bras entre Massif central et Premier Perron Nord, et mur Sud du retour vers l'Ouest du Perron. Vue générale (vers Sud-Ouest) du revers des murs de soutènement 25 juin 1971 (Ph. 6 x 6 n° 9186).

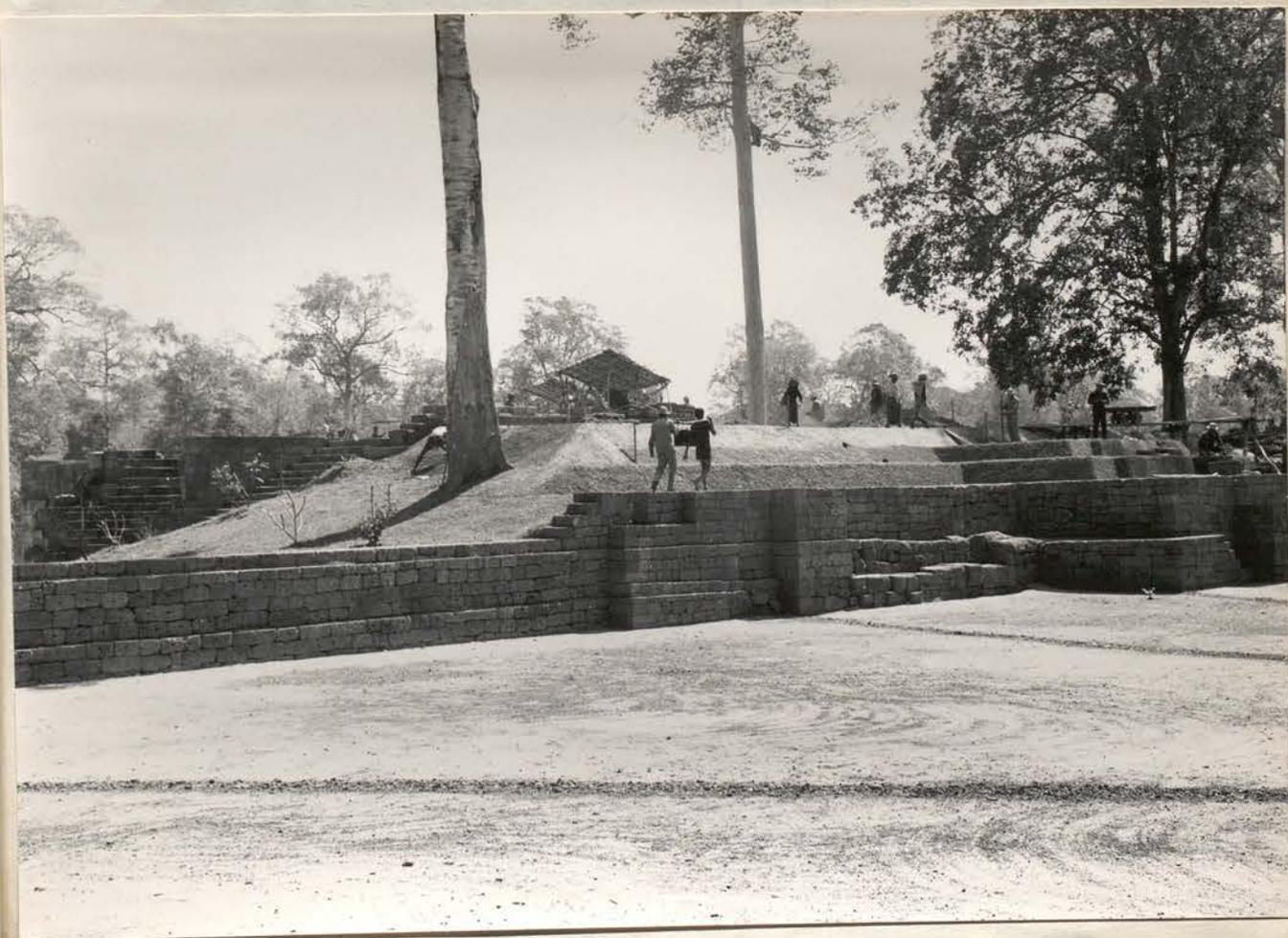
B - Bras entre Massif central et Premier Perron Nord; Mur de soutènement occidental reconstruit; Revers, contre-mur en béton traité au flintkote; caniveau ancien préservé 25 juin 1971 (Ph. 6 x 6 n° 9187).





A - Bras entre Massif central et Premier Perron Nord; Bras Ouest, côté Sud du Perron après reconstruction et remblai; 5 septembre 1971 (Ph. 6 x 6 n° 10832).

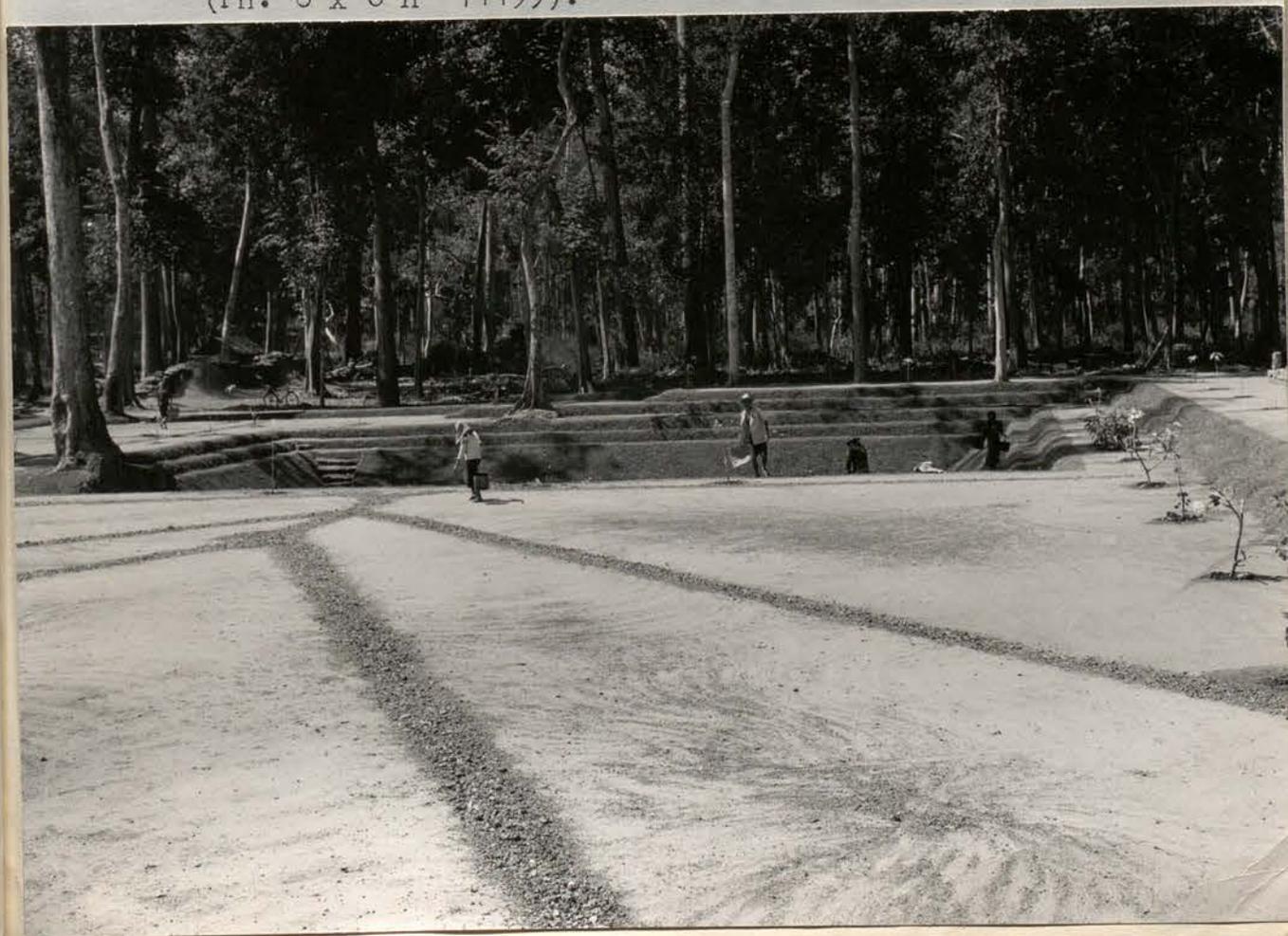
B - Face Ouest et angle Nord-Ouest du Massif central après reconstruction, remblai et terrassement; 19 janvier 1972 (Ph. 6 x 6 n° 14496).





A - Premier Perron Nord, bras Ouest (vu vers Nord-Ouest)
Aménagement des remblai et plantation; blocs sculptés
montés sur cordons de latérite; 3 novembre 1971
(Ph. 6 x 6 n° 11848) .

B - Bassin de collecte occidental; au premier plan nivel-
lement et drains secs; au second plan, bassin aménagé,
berges terrassées et plantées; 19 janvier 1972
(Ph. 6 x 6 n° 14499).





A - Premier Perron Nord, face Nord (vu vers E.S.E.). Restitution des éléments subsistants du second état; 21 mai 1971 (Ph. 6 x 6 n° 9047).

B - Bras entre premier et troisième perron Nord, face Est; en avant, vestige de canalisation de la seconde phase; 2 octobre 1970 (Ph. 6 x 6 n° 7650).





A - Second bras Nord, face Est; remontage des reliefs sur le contre-mur; 21 mai 1971 (Ph. 6 x 6 n° 9048).

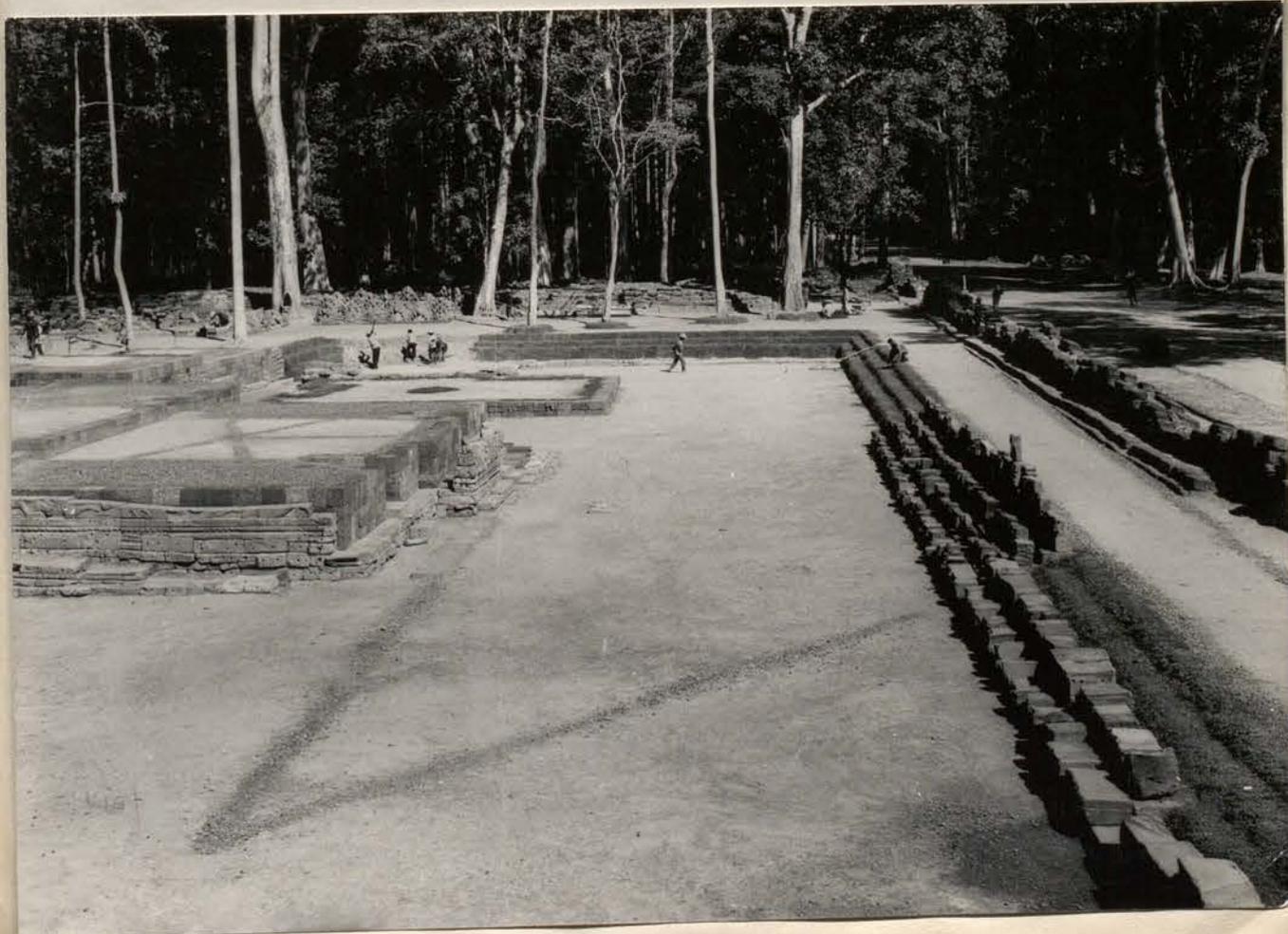
B - Premier et deuxième perron Nord, second bras Nord faces Est après reconstruction; 10 décembre 1971 (Ph. 6 x 6 n° 13195).





A - Second Perron Nord et Second Bras Nord, angle Nord-Est, après reconstruction et remblai; 10 décembre 1971 (Ph. 6 x 6 n° 13196).

B - Ensemble des Perrons Nord vus vers le Nord, après reconstruction et nivellement général; à droite : aménagement du mur Est du Tep Pranam et des reliefs non remontés; 10 décembre 1971 (Ph. 6 x 6 n° 12784).





Perron Nord, vu vers le N.N.Ouest, aménagement général
du site; 19 janvier 1972 (Ph. 6 x 6 n° 14494) .

Ronc Léproux

Sur, la place, un grand...
été... et... la tour...
car nos... ont été fermés...
alliers l'étranger.

Tour Sud

La tour sud...
est... de...
51... Pl. 32 a)...
par... les...
les... d'eau...

RONG LMONG

L'achèvement du Prasat Sok Kro Ôp, en 1970, laissait sans emploi l'équipe Mao Poch, spécialisée dans les reconstructions en brique et qu'il eût été peu rentable d'employer à d'autres tâches ou, pire de laisser inoccupée. Par ailleurs, il apparaissait possible de se procurer dans la région des briques. Aussi, malgré la préconité de la situation. J'ai cherché à utiliser cette équipe sur un chantier que l'on s'est risqué à ouvrir.

J'ai choisi Rong Lmong. Il s'agit de deux petites tours en ruine, situées à l'Est et à 350 m au Sud de l'axe médian Est-Ouest du Bakheng. Découvert en 1924, puis "redécouvert" en 1929 par M. Marchal et V. Goloubew, on n'avait pas compris alors qu'il faisait partie du système de sanctuaires qui encadrent le Bakheng, entre sa première et sa seconde douve, exactement sur le plan de Bakong.

J'ai commencé par le faire dégager et je me suis aperçu qu'il existait là, en fait, deux systèmes de vestiges. Au Sud le Prasat Rong Lmong, proprement, dit constitué par deux tours sur un axe Nord-Sud, ouvertes à l'Est et encadrées par une douve périphérique bordant, à l'Ouest, la chaussée primitive Angkor Vat - Porte Sud d'Angkor Thom. Cent mètres plus au Nord, une haute terrasse, bordée de douves (celle du Sud étant la douve Nord de Rong Lmong), conserve au centre des vestiges d'un grand socle en grès de basse époque.

Nous avons donc entrepris l'étude puis la restauration de cet ensemble.

Rong Lmong

On a tout d'abord sondé puis dégagé les deux tours. En fait le dégagement Marchal s'était arrêté à la base du socle. Dessous sont apparus des soubassements complets avec leur escalier axial Est, et devant la tour Sud une allée en latérite (Ph. 6 x 6 n° 8378-79, 84-86; Pl. 31). On a retrouvé, outre les linteaux et les colonnettes déjà trouvés, de nombreux éléments de la porterie et des escaliers en grès.

Nous avons alors entrepris la restauration de la tour Sud, la mieux conservée. Disons tout de suite qu'elle a pu être menée à bien, et que la tour Nord n'a pas été touchée car nos chantiers ont été fermés au moment même où nous allions l'attaquer.

Tour Sud

Tous les éléments du soubassement étant reconnus, nous l'avons démonté : l'escalier axial Est a été ensuite remonté sur une substructure de béton, puis la fondation du soubassement et son contre-mur en B.A., coulés (Ph. 6 x 6 n° 9050-51, 9066-67; Pl. 32 A). Ensuite les éléments originaux du parement ont été remis en place, et complètes par des briques neuves; enfin le dallage supérieur restitué. Bien entendu des descentes d'eau intégrées permettent d'assurer le drainage

(Ph. 6 x 6 n° 9073, 10816-20; Pl. 32 B, 33 A) . Le passage entre l'escalier du soubassement et celui du socle était , à l'origine, dallé en grès . Nous avons restitué ce dallage . Il faut cependant noter qu'il ne fut pas ravalé à l'origine non plus que la surface du soubassement . Nous avons bien entendu respecté la cote de ce montage brut; le ravalement l'aurait sans doute abaissée de 4 cm. environ, à en juger par le premier ressaut de la marche en accolade de l'escalier du socle .

La porte Est, avec son escalier, a été remontée grâce à un cadre en béton armé, et complétée en grès . Puis on a reposé les colonnettes, et enfin le linteau, assuré par une traverse en B.A. Rappelons à cette occasion que la frise couronnant ce linteau a été rentrée jadis au dépôt de la Conservation . Il suffira, quand cela sera possible, de la reposer dessus (Ph. 6 x 6 n° 10816-20; Pl. 32 B et 33 A).

Il ne nous restait plus qu'à remonter les éléments originaux du socle, puis du départ du corps . On les a complétés jusqu'à l'arase du linteau, de façon à cacher le cadre en B.A. de la porte . Seuls les parements externes et internes sont en brique . Le noyau est en béton . Dans les angles N.W. et S.W. du corps, des descentes d'eau rejoignent celles du soubassement . En tête les mur W, N et S. du corps a été traités en caniveaux, enduits au béton de flintkote . Ce caniveau recueille les eaux qui s'arrêtent sur le linteau par deux descentes obliques intégrées dans les moitiés N. et S. de la façade Est . Derrière le linteau, le vouîtin de décharge en brique a été aussi restitué (Ph. 6 x 6 n° 14470-84; Pl. 33 B, 34, 35 B) .

A l'intérieur le dallage en brique de la cella a été refait sur une forme en béton . Une descente d'eau axiale le dessert . Le socle a été retrouvé sur la Terrasse bouddhique au Nord (voir plus bas) . Son encastrement a été ménagé, et quatre plots en ciment permettront de le reposer (Ph. 6 x 6 n° 14483-84; Pl. 35 A).

Enfin devant la tour, l'allée d'accès a été refaite et complétée en dalle de latérite sur forme de béton . (Ph. 6 x 6 n° 14470; Pl. 35 B) . Les sondages n'ont rien révélé à son extrémité orientale, soit qu'il y ait eu là une porterie aujourd'hui détruite, soit que la construction s'y soit arrêtée .

Tout le pourtour a été protégé par des drains secs, soutirés vers des puisards, puis taluté et gazonné (Pl. 35B). Simultanément, nous avons nivelé l'esplanade des tours, et plantés aux angles des chhoeu teal . Puis toute la douve périphérique a été creusée, profilée et ses berges gazonnées . A l'Est on a remblayé l'allée d'accès, mais en lui donnant sans doute une largeur supérieure à celle qu'elle avait . Je manquais d'indications précises à cet égard . Dans l'axe médian Ouest, on a créé une chaussée d'accès afin d'assurer la liaison avec la route Angkor Vat - Angkor Thom . Soulignons, sur ce point, que nous avons suivi les mouvements naturels subsistant mais qu'on n'a pu, faute de topographe, implanter ces tracés avec toute la rigueur souhaitable . Il sera, au besoin, facile de les rectifier (Ph. 6x6 n° 9069-72; Pl. 38).

...../.....

Terrasse bouddhique Nord

Ces vestiges - que je qualifie de "bouddhique" par seule assimilation aux autres dispositifs du même type - consistaient essentiellement en une haute plate-forme remblayée, allongée Est-Ouest. Au Sud elle est arrêtée par la douve Nord de Rong Lmong. A l'Ouest, la douve Ouest de Rong Lmong prolongée la cerne aussi mais coupée par une chaussée axiale. Au Nord une douve la limite. A l'Est elle descend en pente douce vers la douve périphérique extérieure du Bakheng. Disons tout de suite que tous ces mouvements de terrains ont été repris, nivelés, arasés, gazonnés et plantés de beaux arbres.

Au centre-Ouest de la plate-forme supérieure les sondages ont révélé un vaste socle appareillé en grès, dallé en grès et reposant sur un libage de latérite. Un peu plus à l'Est le socle de la tour Sud de Rong Lmong a été retrouvé (Ph. 6 x 6 n° 9073; Pl. 36 A). Il avait été brisé et jeté là par les pillards. Mais mes sondages m'ont permis de retrouver partie du dépôt de fondation, constitué par un dé à alvéole, une bague en or, un fragment de pendentif en or et divers autres fragments métalliques.

Le socle en grès fut construit jadis avec des pierres en réemploi, provenant sans aucun doute de reliefs du type de la Terrasse des Eléphants et, à en juger par les quelques fragments conservés, post-Bayon. La construction de ce socle ne saurait donc remonter, au plus tôt, qu'à l'extrême fin du XIIIe.

Il était intéressant, pour modestes que fussent ces vestiges, de les assurer et de les remettre en forme afin de compléter la restitution de ce secteur. On a donc coulé une fondation en béton. (Ph. 6 x 6 n° 9075; Pl. 36 B), refait le libage en latérite, et reposé tous les éléments subsistant du socle et de son dallage, complétant en volume le seul parement Sud, le mieux conservé. Le tout a été ensuite remblayé, protégé par des drains et des talus gazonnés (Ph. 6 x 6 n° 10822-26; Pl. 37).

Ainsi tout ce secteur - totalement inconnu - a été entièrement dégagé, assaini, remodelé, drainé, et enfin replanté, ajoutant 3 hectares de Parc et cela en un point sensible, à mi-chemin entre Angkor Vat et l'entrée orientale du Bakheng.

Les deux principaux vestiges monumentaux ont été intégralement reconstruits et assurés. Si la tour Nord de Rong Lmong n'a pu être reconstruite, du moins a-t-elle été dégagée et reconnue, et elle sera ainsi mieux protégée qu'abandonnées à l'action de la forêt comme jusqu'à présent.

x x x

...../.....



A - Rong Lmong; Tour Nord et Sud, vues vers le Sud; dégagement du soubassement; 19 mars 1971 (Ph. 6 x 6 n° 8378).

B - Tour Sud, face Est; soubassement dégagé 2 avril 1971
(Ph. 6 x 6 n° 8384).





A - Tour Sud, angle Sud-Est; semelle et ferrailage du soubassement; escalier Est remonté; 25 juin 1971 (Ph. 6 x 6 n° 9066).

B - Tour Sud, angle Nord-Est; remontage du soubassement; porterie remontée sur son cadre en BA.; 22 juin 1971 (Ph. 6 x 6 n° 10819).





A - Tour Sud; angle Sud-Est; soubassement remonté et por-
terie remontée sur son cadre en B.A.; 5 septembre 1971
(Ph. 6 x 6 n° 10816).

B - Tour Sud; façade Est après reconstruction; 19 janvier
1972 (Ph. 6 x 6 n° 14471).

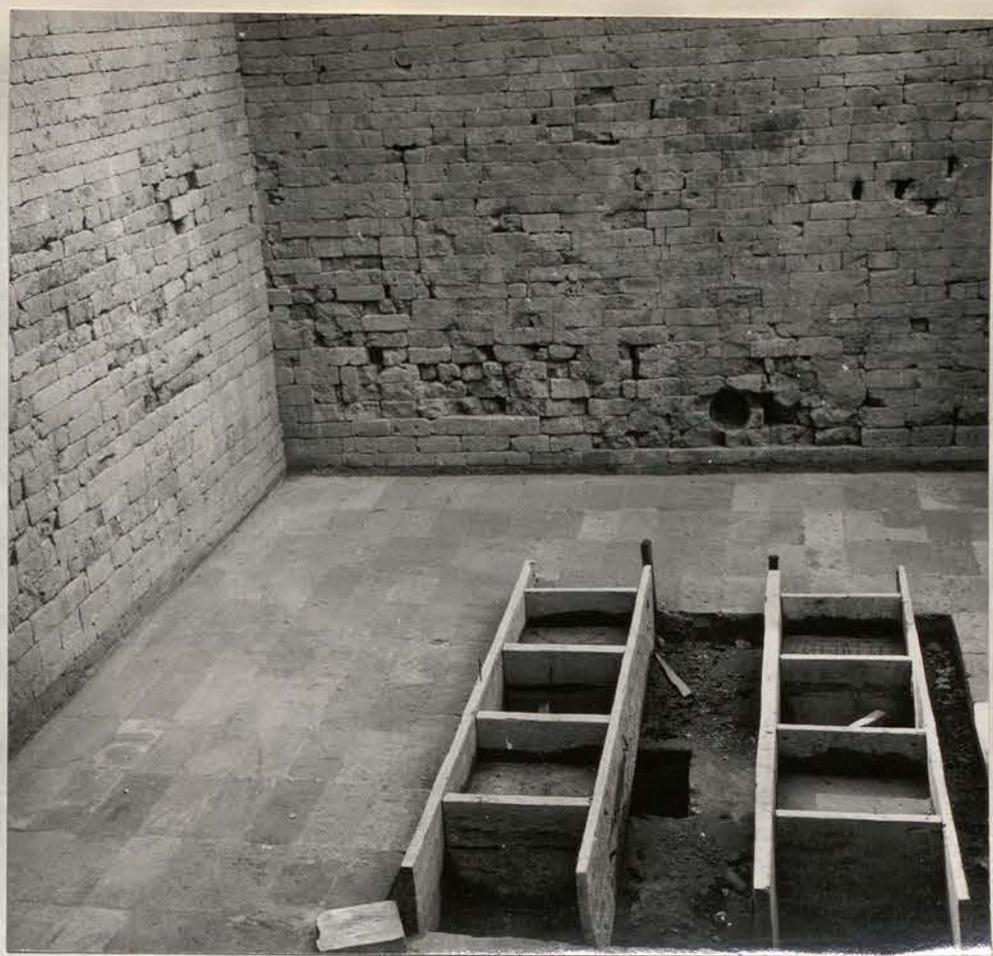




A - Tour Sud, façade Sud après reconstruction; 19 janvier 1972 (Ph. 6 x 6 n° 14478).

B - Tour Sud, façade Ouest après reconstruction; 19 janvier 1972 (Ph. 6 x 6 n° 14480).





A - Tour Sud, cella vue vers Ouest après reconstruction; au centre plots pour la pose du socle et évacuation des eaux; 19 janvier 1972 (Ph. 6 x 6 n° 14483).

B - Tour Sud, façade Est après reconstruction; allée en latérite reconstruite socle retrouvé; 19 janvier 1972 (Ph. 6 x 6 n° 14470).





A - Terrasse bouddhique; butte à l'Est avec le socle de la tour Sud; 22 juin 1971 (Ph. 6 x 6 n° 9073).

B - Coulage de la fondation du socle; 22 juin 1971 (Ph. 6 x 6 n° 9075).





A - Socle central, face Sud après remontage; 5 septembre 1971 (Ph. 6 x 6 n° 10825) .

B - Socle central, face Nord après remontage; 5 septembre 1971 (Ph. 6 x 6 n° 10822) .





A - Tours et douve Est en cours de profilage; vue d'ensemble vers le Sud; 22 juin 1971 (Ph. 6 x 6 n° 9071).

B - Tour Sud et angle Sud-Ouest du terre-plain; douve Sud en cours de profilage; chaussée d'accès Ouest; vue vers Nord-Est; 22 juin 1971 (Ph. 6 x 6 n° 9068) .



PARC D'ANGKOR

Entretien

Les circonstances nous ont contraints à faire de notre mieux pour l'entretien et la préservation de ce qui subsistait du Parc, sans prétendre à mieux. Néanmoins nous avons pu, au moins, faire cela de façon satisfaisante grâce à une main-d'oeuvre abondante.

En particulier nous avons pu protéger, arroser et maintenir toutes les plantations nouvelles dans Angkor Vat et autour du Trapeang Sès, au piémont septentrional du Bakheng et tout le long du Petit Circuit. Nous avons dit également les importants aménagements faits en ce sens à Rong Lmong, au Baphuon et au Roi lépreux.

Il ne faut cependant pas se faire d'illusions : la forêt du Parc a continué d'être exploitée et par endroits ravagée. Ce sera une des blessures les plus sensibles de la guerre. Il faut dire qu'en partie la forêt a été une des seules ressources des réfugiés, misérables, qui essayaient d'y survivre. On peut difficilement leur en faire grief. Et c'est pour cette raison que nous leur avons laissé cultiver du riz dans les douves d'Angkor Vat, d'Angkor Thom, de Banteay Kdei ainsi que dans le Sras Srang. Mais à la longue une telle pratique ne peut être que désastreuse pour ces plans d'eau.

Il n'y a eu, heureusement, que fort peu d'accidents. Seule une branche de chhoeu teal a brisé partie d'un nâgabalustrade de la terrasse orientale de Tep Pranam. Par contre en octobre des pluies diluviennes, provoquées par une queue de typhon, ont provoqué trois affaissements dans la moitié occidentale de la muraille Sud d'Angkor Thom. Il s'agit d'anciennes brèches réparées à basse époque et qui ont cédé sous les infiltrations. Il ne nous était pas possible de les réparer sur le champ et il faudra, pour cela, attendre des temps meilleurs. Mais dans l'immédiat ces mouvements ne semblent pas devoir mettre en danger le reste de la construction. Le même typhon a provoqué la chute d'un arbre qui a endommagé le portique Ouest du Prasat Suor Prat n° 6 de la série Sud.

Gardiennage

Le gardiennage des Monuments du Parc a été assuré avec le même dévouement et la même efficacité par nos gardiens. Nous n'avons enregistré ni vol ni dégradation. Il en a été de même pour les monuments extérieurs : Banteay Srei, Banteay Samrè, groupe de Roluos. Avec non moins de courage et malgré des difficultés sans cesse grandissantes et les dangers imaginables, nos gardiens des Kulên, de Beng Mealea, du Preah Khan de Kompong Svay et de Sambor Prei Kuk ont continué leur tâche et sont venus périodiquement, nous en rendre compte à Angkor. On soulignera que pour le gardien de Sambor, par exemple, cela représentait rien de moins qu'un voyage à pied d'une dizaine de jours...

Signalons enfin qu'à Siemreap même, nous avons installé des gardiens et des équipes d'entretien à Vat Athvea et au Phnom Krom, où ils nous ont rendu les plus grands services. Il faut souligner ici - une fois n'est pas coutume - les facilités et la compréhension rencontrées auprès des autorités militaires pour l'entretien du Phnom-Krom.

À l'exception des, j'ai consacré tout le temps dont j'ai pu disposer à vérifier et à compléter notre documentation. Et cela en particulier pour les monuments mal connus, récemment dégagés ou explorés. Il m'a été ainsi possible de prendre plus de 4.000 photos et d'assurer ainsi du mieux que l'on pouvait, par nos soins, notre connaissance.

Par ailleurs, avec des équipes de nos descendants que nous avons pu faire déshabiller, nous avons exécuté les levés complets, avec tous les détails requis, de Preah Angkor, du Phnom Krom et de Vat Ek. Simultanément nous avons relevé tous les documents anciens ou inédits dont nous disposions. Nos secrétaires ont reproduit tous les rapports de la Conservation depuis 1913.

L'ensemble, considérable, de cette documentation a été mis à l'abri à Phnom Penh pour tirage et duplication. Les plans qu'on ne pouvait y faire reproduire, ont été envoyés à Paris dans ce but. Il a été ainsi possible de reconstituer des séries intégrales de tous les rapports de travaux depuis l'origine avec leurs illustrations. Déposés en plusieurs endroits, ces documents assureront la continuité de l'œuvre. Le même travail pour les photographies, commencé dès 1970, s'est poursuivi et s'achève avec la fin de l'année 1971.

Il n'est pas inutile de souligner que les travaux scientifiques effectués en 1970 ont été publiés, bien en retard, dans le Bulletin de l'Institut d'Égypte. Ils ont été également publiés dans le Bulletin de l'Institut d'Égypte. Il n'est pas inutile de souligner que les travaux effectués en 1970 ont été publiés, bien en retard, dans le Bulletin de l'Institut d'Égypte. Ils ont été également publiés dans le Bulletin de l'Institut d'Égypte.

X X X

.....

TRAVAUX et RECHERCHES

Il est bien évident que dans les circonstances que nous traversions, il n'était guère question de mener des recherches systématiques. Et cependant nous n'avons pas laissé de tenter notre possible sur ce plan.

A Angkor même, j'ai consacré tout le temps dont j'ai pu disposer à vérifier et à compléter notre documentation. Et cela en particulier pour les monuments mal connus, récemment dégagés ou explorés. Il m'aura été finalement possible de prendre plus de 4.000 photos et d'assurer ainsi du mieux que l'on pouvait espérer, notre connaissance.

Par ailleurs, avec des équipes de nos dessinateurs que nous avons pu faire démobiliser, nous avons exécuté les levés complets, avec tous les détails requis, de Preah Einkosei, du Phnom Krom et de Vat Ek. Simultanément nous avons recalqué tous les documents anciens ou incomplets dont nous disposions. Nos secrétaires ont reproduit tous les rapports de la Conservation depuis 1918.

L'ensemble, considérable, de cette documentation a été mis à l'abri à Phnom Penh pour tirage et duplication. Les plans qu'on ne pouvait y être reproduits, ont été envoyés à Paris dans ce but. Il a été ainsi possible de reconstituer des séries intégrales de tous les rapports de travaux depuis l'origine avec leurs illustrations. Déposées en plusieurs endroits, ces documents assureront la continuité quoi qu'il arrive. Le même travail pour les photographies, entrepris dès 1970, s'est poursuivi et s'achevait avec la fin de l'année 1971.

Il n'est pas indifférent de souligner que les travaux scientifiques consacrés au Cambodge n'ont pas cessé, bien au contraire. M.M. Dagens et Dumarçay ont poursuivi diligemment leurs recherches, et ce dernier a publié son Atlas archéologique du Bakheng. J'ai moi-même remis à l'impression le texte des Inscriptions du Bayon qui, joint à la notice architecturale de M. Dumarçay, constituera le texte de l'Atlas déjà publié sur ce monument. Madame Turpin a achevé son catalogue de la Statuaire brahmanique du Dépôt de la Conservation pour la période allant du VIIe au Xe siècle, et va l'étendre jusqu'au XIe siècle pour une prochaine publication.

x x x

...../.....

CONSERVATION

Phnom Penh

Les centres de travail regroupés à Phnom Penh ont poursuivi à plein rendements leurs travaux, et je l'ai déjà souligné pour le laboratoire photographique .

Les restaurateurs, installés au Musée National, se sont plus spécialement consacrés aux collections de celui-ci. Mais nous avons continué de leur fournir les produits nécessaires sur les crédits de l'Aide française . Nous avons en outre détaché un dessinateur de la Conservation pour commencer les dessins des céramiques de ce musée .

Notre laboratoire de céramique, dirigé par M. Bizot, a poursuivi sa tâche et a eu l'occasion de restaurer également plusieurs pièces du Musée national . Il a fait confectionner des caissettes spéciales, où la céramique est rangée méthodiquement, ce qui permettra un classement et une protection largement améliorés .

L'antenne administrative a rempli son rôle, avec les difficultés que l'on imagine dans le cadre d'un pays en guerre . Elle a, notamment, eu la tâche particulièrement difficile de nous procurer et d'acheminer vers Siemreap les produits les plus indispensables . Et sur ce point l'atelier léger de mécanique installé également à Phnom Penh a dû se multiplier sans relâche.

Siemreap

Le centre de la Conservation a continué de tenir, dans des circonstances qui auraient pu, pourtant, faire renoncer très vite .

Nous nous sommes tous d'abord efforcés de parfaire la protection des collections qu'il avait été impossibles d'évacuer . On a, notamment, multiplié les épis en sacs de terre et amélioré les dispositifs déjà créés . De plus nous avons construit, en double rang de parpaing bourrés de sable, des murs pare-éclat qui couvrent tout le flanc Ouest de la Conservation et ses oeuvres vives, notamment la centrale électrique, le grand dépôt archéologique et les ateliers .

Ces précautions se sont révélées judicieuses car nous avons encore, au cours de l'année, encaissé une dizaine d'obus de mortier, heureusement sans dommages .

Personnel

Comme en 1970 c'est toujours grâce à l'indéfectible dévouement de notre personnel qu'il nous fut, malgré tout, possible de poursuivre notre tâche . L'apparente stabilisation du front ne doit pas, à cet égard, faire illusion . Le danger, les difficultés sans cesse croissantes de la vie matérielle et les cruelles incertitudes de l'avenir n'ont

...../.....

certes pas rendu la vie plus facile . Ces charges ont été particulièrement pesantes pour notre personnel réfugié dans le Parc, et la suite des événements n'a pas laissé, hélas, de montrer que leur angoisse n'était pas vaine . Malgré cela, non seulement nous n'avons pas eu à enregistrer une seule défection, mais de tous côtés nous avons été sollicités pour engager de nouvelles bonnes volontés . Et dans toute la mesure - bien réduite malheureusement - de mes moyens, j'ai accepté ces volontaires ce qui leur a, au moins, permis de survivre .

A Siemreap le personnel du centre a continué à se montrer digne d'éloges avec un courage discret et tranquille. M. Mok Tourn pris la retraite que ses longs et loyaux services lui avaient amplement méritée . M.M. Mar Bo et Kang-Roem ont, sans défaillance, assuré la direction du personnel khmer . Les équipes du bureau, du dessin, de la photographie et des services centraux, quoique mises à rude épreuve, ont fait tout leur devoir . La raréfaction des moyens a demandé autant d'ingéniosité que de patience pour résoudre des problèmes matériel en apparence anodins . Elles y sont parvenues .

Je l'ai dit, le danger et les misères du temps ont pesé plus particulièrement sur les ouvriers réfugiés dans le Parc . En fait ils étaient privés à peu près de tout, à commencer de soins médicaux et d'une alimentation équilibrée . Nous avons fait ce que nous avons pu, notamment en les vaccinant contre le choléra et en leur assurant quelques médicaments . Mais ce ne fut pas le dixième de ce qu'il eût fallu, et la santé des enfants, plus particulièrement, s'est trouvée gravement compromise . Et encore celle des vieillards, que nous avons vus mourir trop nombreux .

Dans ces conditions je dois rendre hommage à tous, et en particulier aux chefs de chantier comme M.M. Phlong San, Khiev Bonnéth, Ley Hean, Im Mar, Vong Meak, Chhoeun Pém, etc... Et encore aux gardiens - notamment à M. Chhay Yéth - et au jeune Kar Chum, dit Ô , agents de liaison d'un courage inébranlable . Une mention spéciale doit être faite des kamakârs cyclistes qui, chaque jour, le plus souvent au milieu des combats, traversaient la zone incontrôlée pour assurer le ravitaillement de nos chantiers. A ces dangers la saison des pluies ajouta ses rigueurs en inondant la mauvaise piste que nous utilisions, et qui demandait plusieurs heures de progression dans la boue pour rejoindre Angkor . Son premier caporal, Eam Mai, a été grièvement blessé au cours d'un de ces voyages . Son successeur Nhék Puth, n'a pas montré moins de dévouement .

Il faut souligner ici sans hésiter le courage et le dévouement de ces Khmers, simples, modestes, inconnus de tous, et qui ont fait pour Angkor plus que tous les Comités et leurs Présidents, que toutes les grandes instances internationales et leurs déclarations ...

Notre personnel français, malgré qu'il eût pu légitimement songer à lui, est demeuré volontairement au service d'Angkor . M. J. Boulbet, jusqu'en août, a continué de

m'accompagner dans le Parc au cours de la plupart de mes tournées, et à rendre des services d'autant plus signalés qu'ils étaient volontaires. On eût souhaité qu'il en fut remercié par autre chose que d'imbéciles calomnies.

M. Marcel Lucien est resté aussi fidèle à Angkor que jamais. Il m'a même accompagné dans le parc dans les derniers temps, aux moments les plus difficiles. Sans lui la marche matérielle du service n'aurait pu être assurée. M. B. Dagens a rempli avec autant de soin que de dévouement la direction, souvent ingrate, de la base arrière de Phnom Penh et assuré de multiples liaisons avec Siemreap, qui n'étaient pas pour autant des voyages de plaisir. Il en a été de même pour notre administratif, M. M. Horlon, M. F. Bizot a servi de même avec dévouement à Phnom Penh et y est demeuré, après pourtant une cruelle aventure qui lui avait montré que le Cambodge n'était plus un pays en paix. Rappelés en France, M. H. Manac'h a dû quitter le Cambodge : son seul regret fut de n'avoir pu y rester pour continuer de se dévouer. Il en a été de même pour M. J. Berteloot, parvenu à la fin de son contrat.

Là encore, il me sera permis de dire ce qui a été fait au service d'Angkor par des hommes auxquels leur pays n'aurait sans doute pas demandé de prendre, en France, de tels risques et alors que rien ne les y obligeait. Ils ont su trouver dans la tâche accomplie, et bien leur seule récompense.

Le Conservateur d'Angkor

B.P. GROSLIER

Siemreap, le 16 Janvier 1972

Compte-Rendu de Gestion
de la Subvention de la République Khmère
à la Conservation d'Angkor

Année 1971

J'ai l'honneur de vous présenter ci-dessous pour approbation, le compte-rendu de gestion des fonds alloués en 1971 par le Gouvernement à la Conservation d'Angkor et destinés aux travaux de restauration, au titre des articles 13 et 14 de l'Accord du 23 octobre 1956, des Accords du 16 mars 1967 et du 10 août 1971, reconduit le 15 mars 1971.

x x x

1 - Opération effectuéesA - Recettes

Au cours de l'année 1971, les recettes totales de la Conservation ont été de 16.764.195,36, constituées (Tableau A) par la Subvention du Budget national (16.360.224,00), un report de l'exercice 1970 (392.931,36) et des recettes locales (11.040,00).

B - Dépenses

Les dépenses effectuées se sont élevées à 16.760.000,00 justifiées chaque mois selon le détail donné tableau B. En fin d'année, un reliquat de 4.195,36 a été versé à la Caisse de Réserve.

x x x

2 - Exécution du Budget

Le tableau C donne les dépenses finalement effectuées en regard des prévisions budgétaires. Le tableau D donne les effectifs employés sur les chantiers.

x x x

Ces données appellent les observations suivantes :

A - Recette

Le budget provisionnel pour 1971, tout en essayant de tenir compte des circonstances exceptionnelles et en cherchant à rester dans les limites de la plus stricte économie, avait seulement incorporé les augmentations statutaires des soldes pour le personnel des cadres. Il avait donc été chiffré à 16.360.801,44 et c'est bien le montant qui a été alloué par le Budget national. Ceci a constitué en pratique les seules ressources de 1971, car les recettes propres de la Conservation pour cette année n'ont été que de 11.040,00

.../...

A cet égard, le report d'exercice de 1970 ne doit pas faire illusion malgré son montant : 392.931,36 . Nous avons déjà souligné dans le Compte-Rendu de Gestion que sa quasi-totalité serait absorbé par les dépenses engagées et qui n'avaient pu être liquidées du fait des événements . Or ce fut effectivement le cas, et encore la provision ainsi constituée s'est-elle révélée extrêmement juste .

B - Exécution budgétaire

Malgré l'état de guerre, celle-ci a été correcte et nous avons fait tout notre possible pour qu'il en soit ainsi, car les circonstances, précisément, imposaient une rigueur plus particulière . Les versements ont été effectués à temps, et les paiements à date échue, ce qui était bien le moins pour un personnel qui a rempli sa tâche dans les conditions les plus pénibles et, trop souvent hélas, au péril de sa vie.

Devant l'incertitude du lendemain, et en particulier l'ignorance complète où nous nous trouvions quant à l'avenir d'Angkor et aux conditions de sa gestion, il était nécessaire qu'à tout moment nous puissions être en état de rendre compte des fonds qui nous étaient confiés . Si nous avons pu parvenir à la fin de l'année 1971, finalement, cette date rendait encore plus impérative l'établissement d'un bilan parfaitement balancé . Nous avons donc déployé tous nos efforts en ce sens . Et si cela a imposé l'utilisation quasi-exhaustive des fonds alloués, en contre-partie au 31 décembre 1971 toutes les dépenses et engagements ont été intégralement soldés . Liquidés et justifiés, ce qui permet en cas de nécessité d'arrêter sans difficulté la gestion à cette date et de la remettre en ordre impeccable .

C - Dépenses

Le budget provisionnel pour 1971 avait établi à une date où nous ne savions, en fait, rien de ce qui allait se passer et de ce qu'il serait possible de faire pour Angkor, et si même il serait possible d'y travailler . Il ne pouvait donc avoir qu'une valeur indicative, et il était bien évident que nous aurions à tenter d'agir au mieux en fonction des événements .

Finalement, et comme on pourra le constater, il a été rigoureusement exécuté, et ceci grâce à sa structure souple, d'une part, et aux aides étrangères d'autre part .

a/- En effet, en fonction de l'action menée en 1970 nous avions prévu, si les circonstances ne nous permettaient pas d'utiliser partie de la subvention pour les travaux d'Angkor, de la reverser à la Caisse du COPROBIC . Mais il demeurait bien entendu que si nous pouvions effectuer les travaux nécessaires à Angkor, ceux-ci devraient menés en priorité . Comme ce fut le cas, nous n'avons donc reversé au COPROBIC qu'une somme de 850.000,00 riels, et le reste des crédits inscrits provisionnellement à ce chapitre a été utilisé pour la main d'oeuvre, Chapitre I, § 3 F .

Nous avons également signalé dans le Compte-Rendu de gestion de 1970 le problème posé par le personnel mobilisé par les C.P.G. mais demeuré en solde et accessoires de solde à la Conservation . Ce fut encore le cas en 1971, mais les

crédits dépensés à ce titre n'ont pas dépassé 363.794,00 $\frac{3}{4}$ car nous avons pu faire démobiliser six de nos dessinateurs et topographes qui ont repris leur travail à la Conservation.

Pour le reste, et comme le montrera le tableau C, les dépenses de personnel ont été conformes aux prévisions. On notera seulement le léger excès, par rapport aux prévisions, des dépenses pour le personnel sur Etat, Chapitre I, § 2. Ceci résulte de l'attribution, par décision gouvernementale, à compter du 1er octobre 1971, d'une prime de cherté de vie applicable au personnel des cadres et sur état. Par contre, certains alinéas sont en légère diminution, du fait de la disparition des titulaires de quelques postes, dispersés par la guerre.

b/- En ce qui concerne le matériel, les dépenses sont également demeurées conformes aux prévisions. Mais ce ne fut pas sans mal, étant donné l'inflation galopante : ainsi le sac de ciment a atteint 350 et même 400 riels, quand il s'en trouvait. Et en réalité nous n'aurions pas pu mener à bien nos travaux sans l'aide française. C'est ainsi qu'à partir de mai, nous avons pu payer directement sur celle-ci, en devises, du ciment acquis à Bangkok et livré à Poipet. Ce n'est que grâce à cette aide, non comptabilisée ici bien sûr, que nous avons pu travailler.

Par ailleurs, ces dépenses appellent les remarques suivantes.

En ce qui concerne l'électricité, seuls en fait 54.861,00 riels ont été dépensés en 1971. Le reste, soit 345.957,00 représente les dépenses de 1970 qui n'avaient pu être soldées alors et pour lesquelles nous avons constitué une provision comme nous l'avions signalé en son temps. Il est à remarquer que cette provision, soit 392.931,36 riels reportée en fin d'exercice, a été à peu près entièrement consommée par ces dépenses d'exercice clos. Il faut également noter un dépassement des crédits prévus pour les achats d'outillage et matériel de chantier et de ciment, du fait de l'augmentation des prix. Mais ils sont compensés, et au-delà, par les économies réalisées par force sur d'autres postes.

Comme en 1970, nous avons imputé au paragraphe "Imprévu", du § 5, chapitre II, les dépenses extraordinaires entraînées par la guerre. Celles-ci comportent essentiellement les achats de sac en nylon pour la construction des bâtiments, ainsi que la construction de mur pare-feu et pare-éclats autour des dépôts archéologiques et des installations vitales de la Conservation. On a dû également faire face à des dépenses assez élevées pour la constitution et l'entretien des 25 bicyclettes qui nous ont seules permis de ravitailler nos chantiers à partir de Siemreap. On imagine aisément l'usure de ces engins chargé à refus et parcourant tous les jours quelques 30 km sur une piste détestable.

Mais en fait, ces chiffres ne sont que partiellement représentatifs des dépenses réelles car, comme on l'a déjà dit à propos du ciment, les aides françaises ont couvert partie de ces dépenses. En particulier, l'essentiel des

.../...

produits de restauration, ainsi que ceux nécessaires à la photographie, au dessin, aux instruments scientifiques, ont été payés par l'EFEO. Et comme les années précédentes, celle-ci a continué d'entretenir au Cambodge le personnel et le matériel qu'elle met à la disposition de la Conservation, et ce malgré l'augmentation considérable de ces dépenses résultant de l'état de guerre. Signalons en outre que les événements ont provoqué des dégâts importants au centre de l'EFEO à Siemreap.

De son côté, et comme en 1970, la Direction des Affaires culturelles du Ministère des Affaires étrangères de France a accepté que sa subvention soit affectée directement à des crédits de paiement de la Conservation. Et contre trois millions de riels en 1970, cette subvention a été portée à quatre millions et demi de riels en 1971. C'est ce qui nous a permis, notamment, de développer notre main d'oeuvre puisque les circonstances ne nous permettaient plus de faire appel au matériel. Le tableau D fait ressortir, sur une ligne spéciale, les affectifs ainsi directement financés par l'aide française, et on notera qu'en fin d'année ils s'élevaient à plus du tiers de l'effectif total.

Malgré donc des circonstances particulièrement dramatiques, la Conservation a travaillé, et même avec un acharnement et des résultats inespérés. Les fonds ont été gérés de façon aussi prudente que possible. On en donnera aisément la preuve. Si on divise les dépenses annuelles de la Conservation (déduction faite des sommes reversées au COPROBIC et de la solde du personnel mobilisé) par le nombre d'ouvriers payés sur les chantiers, on trouve que l'indice de revient par ouvrier s'établit à 13.518, contre 18.307 en 1970, et 18.213 en 1969, dernière année de paix. Certes, cet indice de 1971 se trouve en forte proportion abaissé par les crédits de paiement directement assurés par la France, et il ne représente pas, économiquement parlant, une réalité financière. Mais du point de vue de l'intérêt du Cambodge, il fait ressortir nettement que l'effort consenti l'a été dans les meilleures conditions possibles.

Le Conservateur d'Angkor,

B.P. GROSLIER

ANNEE 1971

TABLEAU A

RECETTES

A - Report de l'exercice 1970	1	392.931,36
20	2	1.137.959,00
B - Subvention du Budget national	3	1.659.395,00
40 1er douzième	1.363.352,00	1.467.843,00
50 2è "	1.363.352,00	1.502.213,00
60 3è "	1.363.352,00	1.367.181,00
70 4è "	1.363.352,00	1.425.833,00
80 5è "	1.363.352,00	1.423.947,00
90 6è "	1.363.352,00	1.372.453,00
100 7è "	1.363.352,00	1.349.399,00
110 8è "	1.363.352,00	1.309.516,00
120 9è "	1.363.352,00	1.387.462,00
10è "	1.363.352,00	
11è "	1.363.352,00	
12è "	1.363.352,00	
	<hr/>	
	16.360.224,00	16.360.224,00

C - Recettes locales

11.040,00

16.764.195,36

ANNEE 1971

TABLEAU B

DEPENSES

1ère justification, bordereau n° 1				1.277.156,00
2è " " " n° 2				1.139.969,00
3è " " " n° 3				1.689.398,00
4è " " " n° 4				1.467.843,00
5è " " " n° 5				1.508.253,00
6è " " " n° 6				1.367.181,00
7è " " " n° 7				1.426.833,00
8è " " " n° 8				1.423.947,00
9è " " " n° 9				1.372.453,00
10è " " " n° 10				1.349.899,00
11è " " " n° 11				1.349.606,00
12è " " " n° 12				1.387.462,00

16.760.000,00
=====

BALANCE

RECETTES 16.764.195,36

DEPENSES 16.760.000,00

A REPORTER... 4.195,36
=====

dont Caisse

3.506,43

Trésor

688,93

4.195,36
=====

ANNEE 1971

TABLEAU C

Ventilation des dépenses

<u>I - PERSONNEL</u>	<u>Prévisions</u>	<u>Exécution</u>
§ 1 Personnel des cadres	55.837,44	87.288,00
§ 2 Personnel sur Etat	1.638.456,00	1.823.252,00
§ 3 Personnel journalier		
a - Gardien du Parc	346.200,00	279.718,00
b - " hors Parc	314.520,00	350.583,00
c - Entretien du Parc	950.952,00	964.052,00
d - Techniciens	1.540.748,00	1.515.469,00
e - Techniciens mobilisés	383.736,00	363.794,00
f - Chantiers	4.345.352,00	7.477.319,00
§ 4 Frais et charges sociales	200.000,00	205.354,00
	<u>9.775.801,44</u>	<u>13.066.829,00</u>
	-----	-----
 <u>II - FONCTIONNEMENT, MATERIEL</u>		
§ 1 Energie		
Electricité	500.000,00	400.818,00
Carburants	500.000,00	502.408,00
§ 2 Prestations et services	200.000,00	253.757,00
§ 3 Outillage et matériel consommables		
pièces	200.000,00	195.525,00
pneumatiques	25.000,00	29.000,00
outillage	100.000,00	167.295,00
matériaux de restauration	40.000,00	105.178,00
§ 4 Produits consommables		
ciment	500.000,00	588.798,00
fers	100.000,00	156.417,00
gravette, sable	100.000,00	102.699,00
§ 5 Entretien, fonctionnement		
Bureau et PTT	60.000,00	82.035,00
Entretien	40.000,00	56.960,00
Imprévu	20.000,00	202.281,00
	<u>2.385.000,00</u>	<u>2.843.171,00</u>
	-----	-----
 <u>III - DEPENSES EXTRAORDINAIRES</u>		
§ 1 Versement éventuel au COPROBIC	4.200.000,00	850.000,00
	-----	-----
	<u>16.360.801,44</u>	<u>16.760.000,00</u>
	=====	=====

N.B. : Subvention allouée 16.360.224,00.

ANNEE 1971

TABLEAU D

Effectifs employés

E M P L O I	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total	moyenne mensuelle
Fonctionnaires	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12	1
Cadre	43	43	43	43	43	43	43	43	43	43	43	43	516	43
Photo - Dessin	5	5	7	7	7	9	9	9	9	9	9	9	94	8
Restauration	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	36	3
Gardien	19	19	19	20	20	20	20	20	20	22	22	23	244	20
Entretien Parc	79	74	73	74	74	74	73	74	74	74	73	73	889	74
Reboisement	13	13	16	18	18	18	17	18	18	18	18	18	203	17
Gardien hors Parc	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	72	6
Entretien "	10	12	12	12	12	12	14	14	14	14	14	14	154	13
Garage - Forge	23	24	23	22	22	22	20	19	20	19	19	19	252	21
Maçons	12	12	11	11	11	11	10	10	9	10	9	9	125	10
Cuvriers spécialisés	18	18	16	17	18	18	17	18	18	18	18	18	212	18
Techniciens chantiers	40	52	59	60	60	59	60	60	60	60	60	60	690	58
Baphuon	149	155	165	165	165	164	167	165	168	168	165	169	1.975	165
Angkor Vat	108	101	112	112	112	112	108	109	112	113	115	117	1.331	111
Terrasse Eléphants	62	70	75	75	75	75	74	74	75	75	75	75	880	73
Roi Lépreux	92	92	95	95	92	95	96	96	96	96	98	100	1.143	95
Rong Lmong	33	33	40	40	40	40	39	39	40	40	40	40	464	39
Total CA	716	743	776	781	779	782	777	778	786	789	788	797	9.292	776
Efecctif France	200	200	319	309	310	360	400	450	480	480	480	480	4.468	372
Total général	916	943	1.095	1.090	1.089	1.142	1.177	1.228	1.266	1.269	1.268	1.277	13.760	1.150